

# PAPI Lez

## Bilan année 4

Janvier - décembre 2019



Avec le soutien de :

# Sommaire

<b>I - Préambule</b> .....	<b>3</b>
A) Le PAPI en quelques mots.....	3
B) Le territoire .....	4
C) La mise en œuvre du PAPI .....	5
D) Le PAPI du Lez en quelques chiffres.....	6
E) Stratégie d’actions définie en 2014 .....	7
F) Comment lire le tableau de bord ? Présentation et explication.....	9
<b>II – Tableau de bord PAPI : suivi technique et financier</b> .....	<b>10</b>
A) Description des actions détaillées .....	10
Axe 0 : Animation et pilotage du PAPI .....	10
Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque.....	11
Axe 2 : Surveillance et prévision des crues et des inondations .....	21
Axe 3 : Alerte et gestion de crise .....	24
Axe 4 : Prise en compte du risque inondation dans l’urbanisme .....	30
Axe 5 : Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens.....	35
Axe 6 : Ralentissement des écoulements .....	49
Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection hydrauliques .....	56
B) Bilan financier .....	62
<b>III – Synthèse</b> .....	<b>67</b>
A) Synthèse financière des actions du PAPI du Lez.....	67
B) Synthèse générale.....	69
C) Perspectives : actions programmées en 2018 .....	74
D) Conclusion.....	75

# I-

# Préambule

## A) Le PAPI en quelques mots

### CADRE NATIONAL

Créé en 2003, les Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) visent à réduire les conséquences des inondations sur les territoires à travers une approche globale du risque, portée par un partenariat entre les services de l'Etat et les acteurs locaux. Ces programmes traitent le risque inondation de manière globale, à travers des actions combinant gestion de l'aléa (réhabilitation des zones d'expansion des crues, ralentissement dynamique, ouvrages de protection...) et réduction de la vulnérabilité des personnes, des biens et des territoires.

La mise en œuvre de ces programmes repose sur une gouvernance partenariale rassemblant acteurs locaux et services de l'Etat, réunis autour d'une vision partagée à la fois du risque inondation sur le territoire et des mesures à prendre localement pour en réduire les conséquences négatives.

L'animation de cette dynamique territoriale est portée par une **collectivité locale ou un groupement** (conseil général, communauté d'agglomération, syndicat mixte...) qui constitue la structure pilote du PAPI. Celle-ci contractualise avec l'Etat et les acteurs locaux dans le cadre d'une convention pluriannuelle qui fixe les modalités de mise en œuvre du PAPI.

Le cahier des charges des **PAPI 2 a vu le jour en 2011** à la suite d'un bilan de la mise en œuvre de ces programmes sur la **période 2003-2009**. Les « PAPI 2 » constituent alors un dispositif de transition préparant la mise en œuvre de la Directive Inondation et à ce titre, ils porteront sur l'ensemble des types d'inondation (débordement de cours d'eau, ruissellement, remontées de nappes, submersions marines...). **Le PAPI du Lez fait donc partie de ces PAPI « 2<sup>ème</sup> génération ».**

Pour être labellisés, les projets doivent s'appuyer sur un diagnostic précis du risque sur le territoire, une stratégie locale explicite, et un programme d'actions équilibré alliant **actions sur l'aléa et réduction de la vulnérabilité, développement de la culture du risque et préparation à la gestion de crise**. La démarche doit être intégrée aux autres politiques publiques mises en œuvre localement, comme celles liées à la préservation de l'environnement et à l'aménagement du territoire.

La sélection des dossiers s'effectue alors au fur et à mesure, à travers un processus de labellisation national. Ce label ouvrira droit à des financements de l'Etat issus principalement du Fond Barnier.

Le cadre pour la labellisation des PAPI a évolué vers un nouveau cahier des charges sur la base des enseignements issus de l'expérience acquise depuis 2011 et des recommandations du rapport du CGEDD. Ce nouveau cahier des charges **PAPI 3** soumis à la consultation du public et mis en application à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 apporte notamment les évolutions suivantes :

- Une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux
- La recherche de solutions alternatives aux projets de travaux (zones d'expansion de crues, ouvrages de protection...)
- Une consultation du public
- L'appui à la prise de la nouvelle compétence GEMAPI
- La prise en compte des inondations par ruissellement

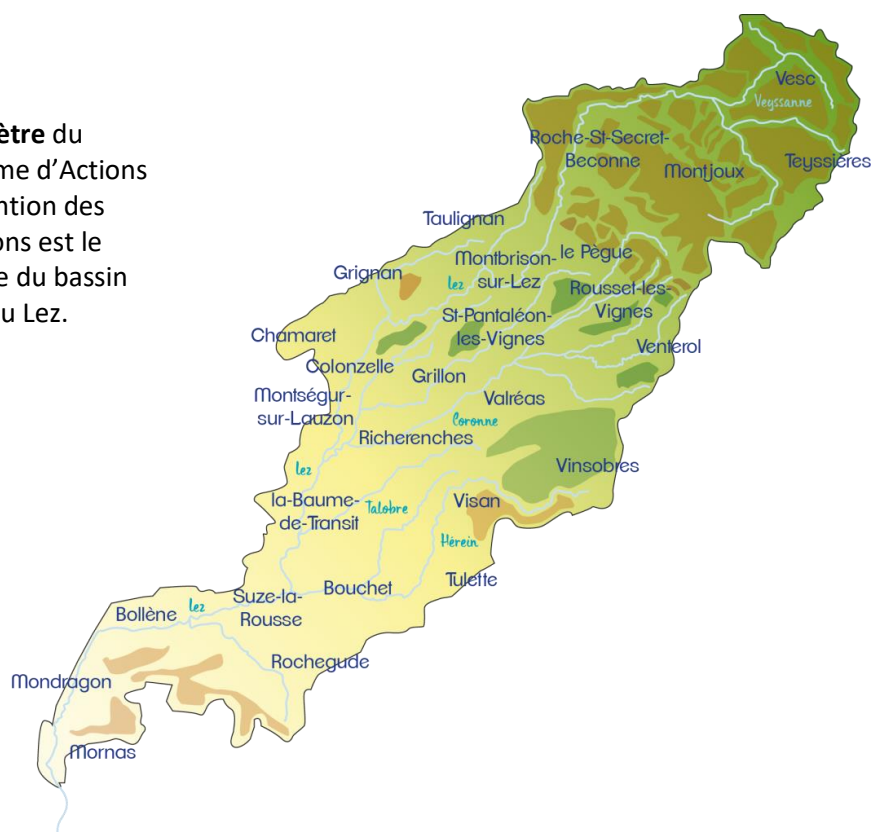
*(D'après le cahier des charges national et le CEPRI)*

# I- Préambule

## B) Le territoire

### Périmètre

Le périmètre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations est le périmètre du bassin versant du Lez.

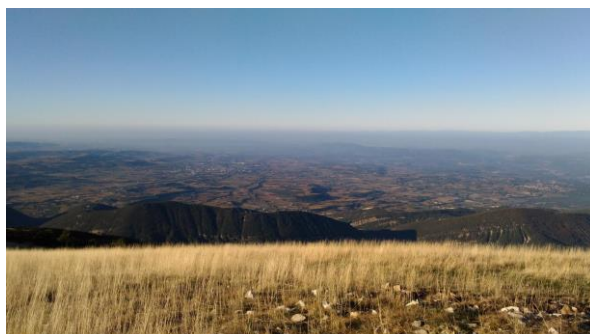


### Le bassin versant

Le Lez est un affluent rive gauche du Rhône, un des premiers qui ait un **caractère méditerranéen** marqué. Tout au long de son **parcours de 75 km** depuis le versant oriental de la Montagne de la Lance jusqu'à l'exutoire avec le contre canal, **le Lez traverse 28 communes** (situées sur les départements de la Drôme et du Vaucluse) et reçoit de nombreux affluents. Le Lez recueille aussi directement ou indirectement de l'eau des différents canaux d'irrigation dont les principaux sont le canal du moulin, le canal du Comte et le canal de l'Aulière.

Il draine ainsi un **bassin de 455 km<sup>2</sup>** jusqu'à son exutoire naturel. Le climat régional est de **type méditerranéen** et se caractérise par des étés chauds et secs et des hivers doux. Les précipitations sont peu fréquentes mais généralement importantes (notamment en **automne, saison la plus arrosée**). Les vents sont orientés par les reliefs qui bordent la vallée du Rhône.

Le Lez présente un bassin versant de forme allongée. Sur sa partie supérieure, il s'écoule au fond d'une vallée étroite et ne reçoit qu'un seul affluent important, la Veyssanne. Sur la partie médiane du bassin, le Lez reçoit ses 3 plus gros affluents : **la Coronne, le Talobre et l'Hérin**. L'ensemble des cours d'eau s'étire selon un axe Nord-Est – Sud-Ouest. Dans la partie basse du bassin, qui s'oriente vers l'ouest, le Lez ne reçoit plus d'affluent important mais est l'émissaire de nombreux canaux d'irrigation qui sillonnent la plaine.



# I- Préambule

## C) La mise en œuvre du PAPI

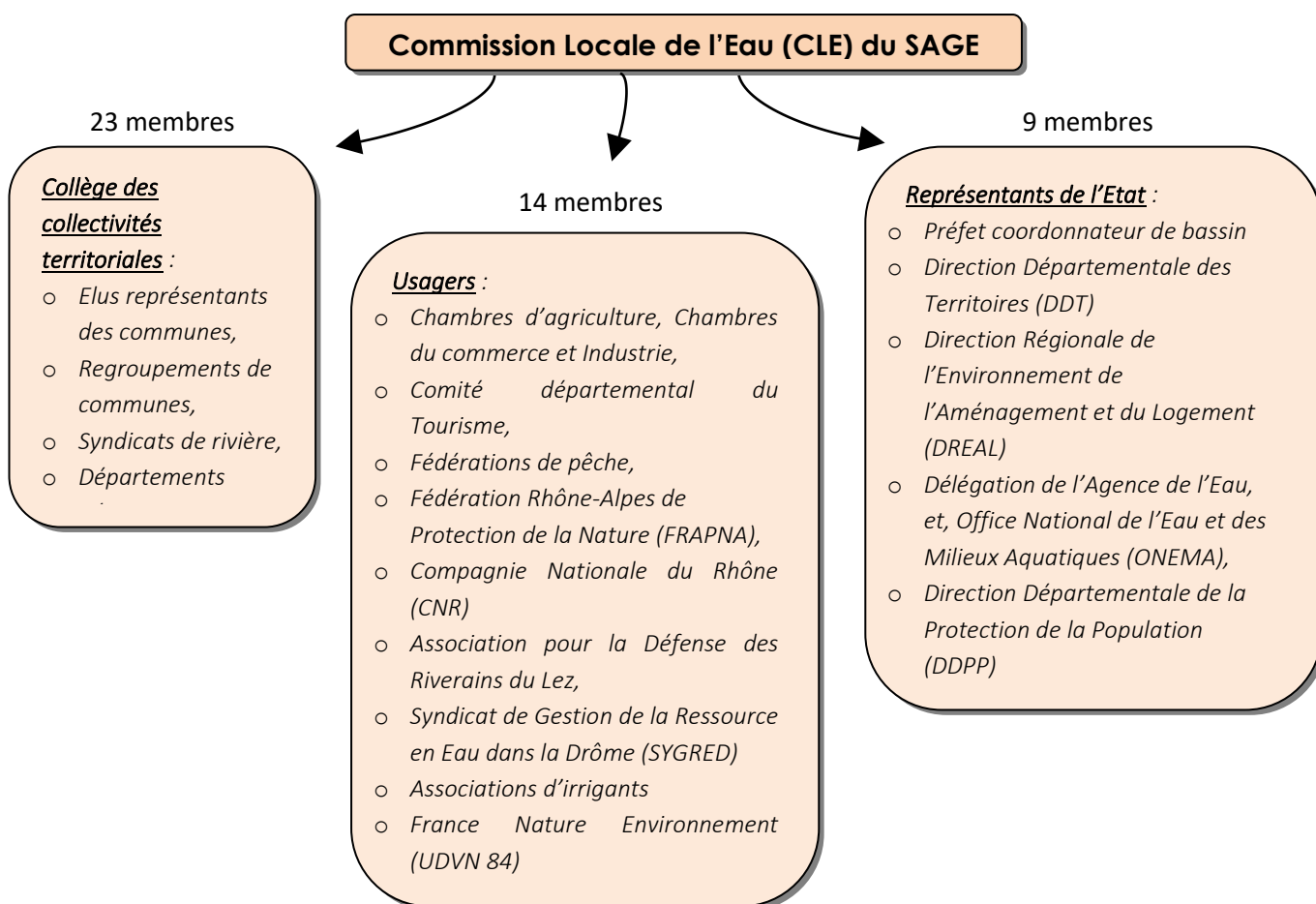
### Le SMBVL : Structure pilote

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez (SMBVL), établissement public, a été créé en **1997** sous l'emprise des **événements naturels de sécheresse et de graves inondations survenus au cours des décennies 80 et 90**. Il rassemble 5 communautés de communes comme structures membres : Baronnie en Drôme provençale, Dieulefit Bourdeaux, Enclave des Papes Pays de Grignan, Rhône Lez Provence, Drôme Sud Provence.

Ses missions prioritaires sont **d'assurer la protection des personnes et des biens contre le risque d'inondation** du Lez et de ses affluents et, en ce sens, plus généralement : **d'assurer la gestion, l'entretien, la restauration, l'aménagement et la mise en valeur des cours d'eaux non domaniaux** constitués par la rivière Lez et l'ensemble de ses affluents, des milieux aquatiques, des milieux associés et du réseau hydrographique du bassin versant, conformément aux articles L 151.36 à L 151.40 du Code Rural.

### Le comité de pilotage

Le Comité de pilotage du PAPI est constitué des membres de la commission « gestion des inondations, restauration physique des milieux et des zones humides » de la CLE du SAGE. Cette commission émane elle-même de la CLE et est donc composée de trois collèges :



# I- Préambule

## Le comité technique

A ce Comité de pilotage s'ajoute un **Comité technique** formé notamment des représentants des services de l'Etat des deux régions concernées : Région, DREAL, DDT, SIDPC, ONEMA, Agence de l'eau, Conseils Généraux. Un représentant du SMBVL est également présent au Comité technique.

En fonction de l'ordre du jour des réunions, d'autres personnes peuvent être invitées, en particulier des représentants des autres maîtres d'ouvrage porteurs d'actions et services techniques des communes concernées.

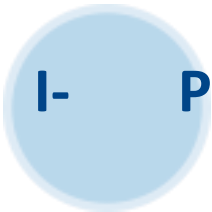
Le diagnostic de l'exposition du territoire aux risques d'inondations a été dressé avec l'ensemble de ces acteurs dans le cadre du diagnostic du PAPI. Les pistes d'action dégagées et constituant la stratégie du territoire face aux risques hydrauliques résultent de cette dynamique de co-construction et de co-réflexion. Elles ont recueillies l'approbation des acteurs.

## L'animation du PAPI

L'équipe en charge du contrat de rivière et du SAGE est mobilisée dans le cadre du programme d'actions du PAPI. De plus, le **recrutement d'un chargé de mission PAPI** a été réalisé. Celui-ci est chargé d'assurer la communication et la sensibilisation autour du risque inondation. Cet agent pilote et anime les actions du PAPI en s'appuyant sur les personnes actuellement en place au sein du SMBVL. Il a également pour mission de sensibiliser aux « bonnes pratiques » d'aménagement et d'occupation du territoire. Le chargé de mission PAPI joue un rôle clé dans la sensibilisation et l'accompagnement des élus locaux dans l'intégration des risques hydrauliques dans les politiques d'aménagement du territoire.

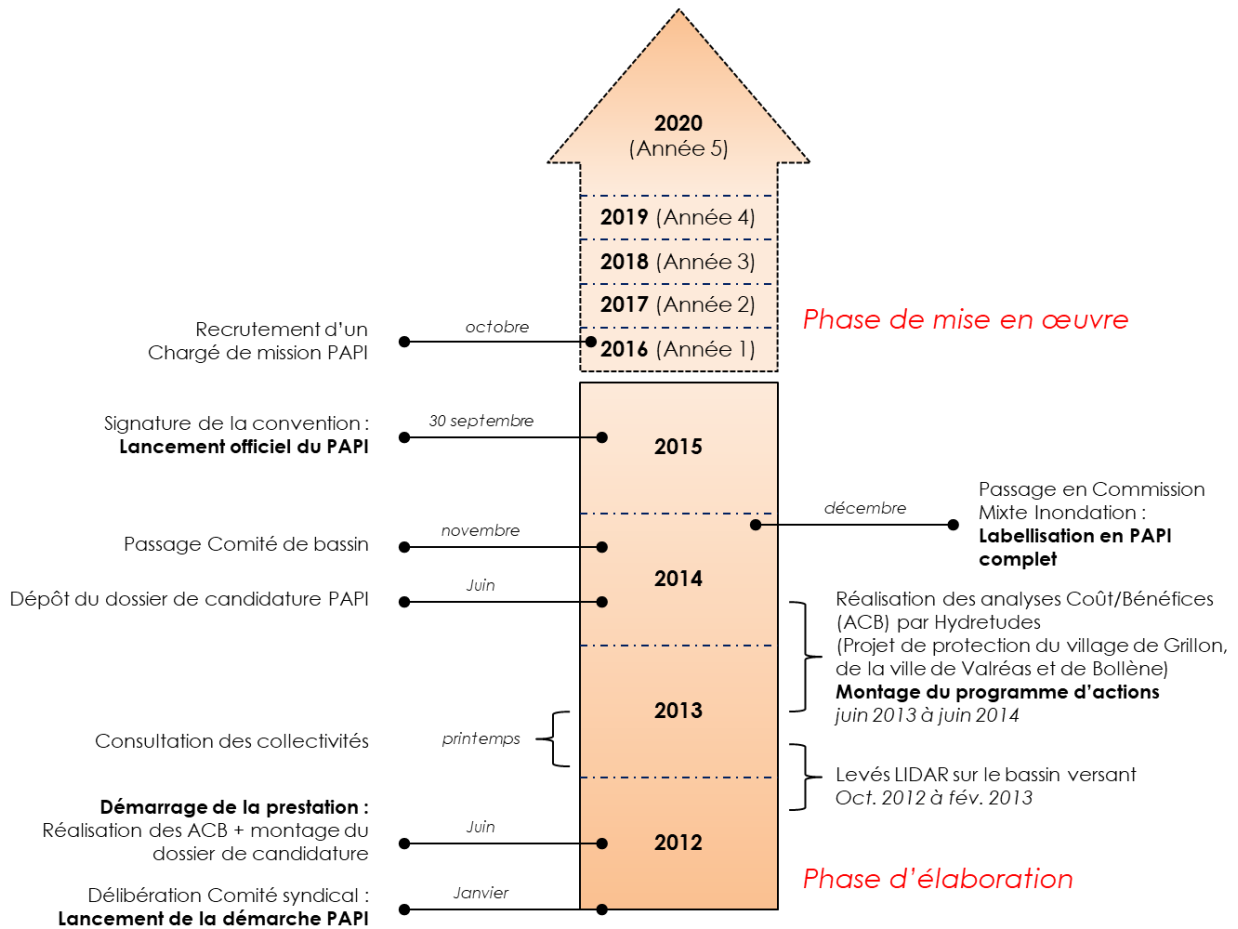
## D) Le PAPI en quelques chiffres

- ▶ **2014** : Année de labellisation du PAPI du Lez
- ▶ **2 régions et 2 départements** concernés (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Vaucluse – Auvergne Rhône-Alpes, Drôme)
- ▶ **6** : durée en années du PAPI (2015-2021)
- ▶ **28 communes** sont comprises dans le périmètre du programme d'action
- ▶ **13 517 508** : Somme totale en millions d'euros des actions du PAPI du Lez
- ▶ **5 partenaires** : Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, région PACA, département Vaucluse, Agence de l'eau, département Drôme
- ▶ **3 maîtres d'ouvrages** : Le principal, de par ses compétences est le SMBVL. Les communes de Bollène et de Valréas sont également maîtres d'ouvrage de certaines actions.
- ▶ **24 actions** à mettre en œuvre

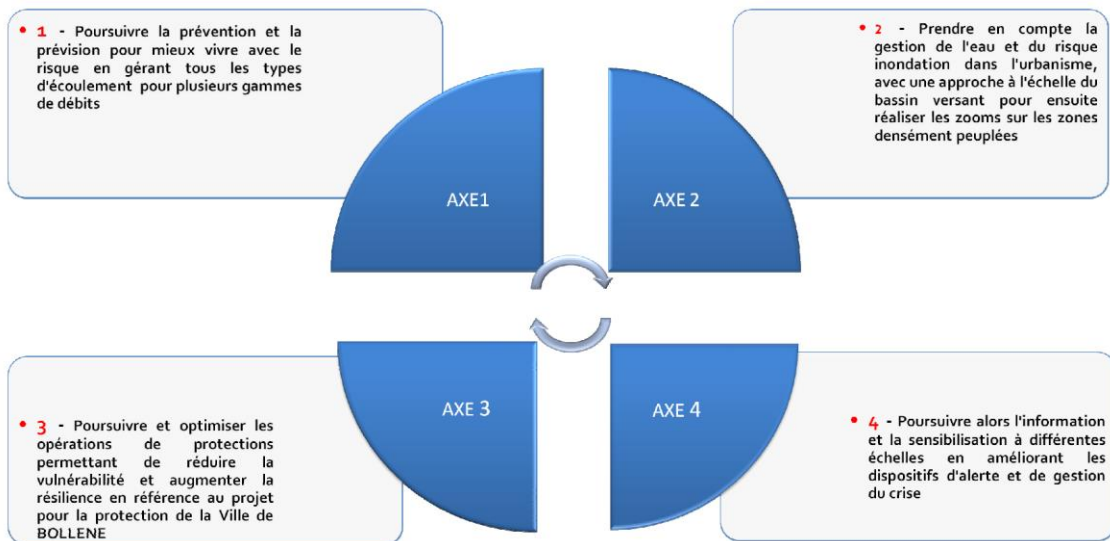


# I- Préambule

## Chronologie de l'élaboration



## E) Stratégie d'actions définie en 2014



# I- Préambule

La stratégie a été élaborée en concertation avec l'ensemble des acteurs du bassin concerné par le risque. Les axes et les actions ont été sélectionnés de telle manière que leur combinaison réponde au mieux aux nombreuses problématiques soulignées par le diagnostic du territoire.

## Les grands axes d'actions définis sont :

### **0- Animation et pilotage du PAPI**

- Mettre en œuvre des moyens humains pour développer une culture du risque et sensibiliser aux « bonnes » pratiques d'aménagement et d'occupation du territoire

### **1- Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque**

- *Développement de la culture du risque*
- *Sensibilisation aux bonnes pratiques d'aménagement et d'occupation du territoire*
- *Ne pas aggraver le risque de ruissellement*

### **2- Surveillance, prévision des crues et des inondations**

- *Anticiper un phénomène critique en reliant les outils existants*

### **3- Alerte et gestion de crise**

- *Mise à jour des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS)*
- *Tester les outils d'alerte et de gestion de crise mis en place*

### **4- Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme**

- *Ne pas aggraver le risque de ruissellement (en relation avec l'axe 1)*

### **5- Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens**

- *Ressuyage des secteurs type "cuvette"*
- *Mise en place des actions de réduction de la vulnérabilité*

### **6- Ralentissement des écoulements**

- *Optimiser le potentiel d'écrêtement des plaines naturelles*
- *Surveiller les cotes des fonds de lits et intervenir en cas d'engravings*

### **7- Gestion des ouvrages de protection hydrauliques**

- *Plan d'action sur les digues classées C et B*
- *Protection des communes contre les crues*  
*Ralentissement des écoulements*



# I- Préambule

## F) Comment lire le tableau de bord ?

Axe 3

Alerte et gestion de crise

**Thème :** Mise à jour des Plans Communaux de Sauvegarde

**Action :** Finaliser les PCS en de véritables outils opérationnels

5

**Fiche 3A**  
**Action 01**

Indicateurs

2

Etat d'avancement

Description

1

4

Plan de financement

3

Territoire concerné

6

<b>1</b>	<i>Description</i>	Explication et description succinctes du contexte général du thème et des actions.
<b>2</b>	<i>Indicateurs</i>	Définition et description des indicateurs de suivi de l'action
<b>3</b>	<i>Plan de financement</i>	Plan de financement prévisionnel. Présentation des aspects financiers de l'action
<b>4</b>	<i>Etat d'avancement</i>	Présentation des actions, mise en perspective des indicateurs sous la forme de tableaux, schémas ou cartographies et interprétation des résultats
<b>5</b>	Indicateurs de suivi	<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">               Actions terminées         </div> <div style="text-align: center;">               Actions non engagées         </div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center; margin-top: 10px;"> <div style="text-align: center;">               Actions en cours         </div> <div style="text-align: center;">               Actions programmées ultérieurement         </div> </div>
<b>6</b>	<i>Territoire concerné</i>	Territoire concerné par l'action

## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 0

Animation et pilotage du PAPI



**Thème :** Mettre en œuvre des moyens humains pour développer une culture du risque et sensibiliser aux « bonnes » pratiques d'aménagement et d'occupation du territoire



**Fiche 0  
Action 0**

**Action :** Mise en place de moyens humains nécessaires à la mise en œuvre du programme

#### Indicateurs

- Recrutement du Chargé de mission PAPI

#### Etat d'avancement

- Dépôt annuel du dossier demande de subvention « Poste animateur PAPI »  
- Montant déposé chaque année: 62 500 € TTC

❖ sept. 2015 à oct. 2016 : Phase d'élaboration et de mise en œuvre du PAPI menées par le Directeur de la structure porteuse et par la Responsable des politiques de l'eau.

❖ Octobre 2016 : Recrutement Chargé de mission PAPI

❖ Décembre 2016 : Rédaction Bilan de l'année 1 du PAPI et présentation/distribution en Comité de pilotage le 10/02/2017

❖ Janvier 2018 : Rédaction Bilan de l'année 2 du PAPI et présentation/distribution en Comité de pilotage (février 2018)

❖ Janvier 2019 : Rédaction Bilan de l'année 3 du PAPI et présentation/distribution en Comité de pilotage (février 2019)

❖ Janvier 2020 : Rédaction Bilan de l'année 4 du PAPI et présentation/distribution en Comité de pilotage (février 2020)

#### Description

L'importance du contenu du présent programme, la taille du territoire couvert, et la volonté de tenir les délais nécessitent la mise en place d'une équipe technique adéquate au sein de la structure pilote. Cette équipe « PAPI » du SMBVL s'appuiera sur les compétences en hydraulique, en hydrogéomorphologie, et en communication déjà présentes dans la structure.

#### Besoins identifiés :

Au sein de la structure pilote : un chargé de mission dont la mission sera décomposée en 2 parties :  
-75% du temps affecté à la mise en œuvre des actions du PAPI, à l'assistance des communes du BV et des autres maitres d'ouvrages, et à l'assurance de la coordination générale du programme.  
-25% du temps affecté à la mise en œuvre des actions transversales de communication et de sensibilisation sur le risque hydraulique.

ACTIONS/ OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	COUT €HT	PLAN DE FINANCEMENT							
			Etat		Région PACA		Conseil Général 84		Maitre d'ouvrage	
			%	€ HT	%	€ HT	%	€ HT	%	€ HT
1 - Chargé de mission, mise en place DICRIM, application stratégie, communication et sensibilisation	SMBVL	375 000	40	150 000	9.6	36 000	4	15 000	46.4	174 000

Territoire concerné

Communes  
BV Lez



**Thème** : Développement de la culture du risque



**Fiche 1A**  
**Action 01**

**Action** : Etude et pérennisation des plus hautes eaux connues

### Indicateurs

- Nombre de repères des plus hautes eaux connues matérialisés
- Communication par voie de presse (enregistrement de la mémoire)

### Description

Le partage de la connaissance et des faits des phénomènes d'inondation est un élément majeur dans le développement de la culture du risque à l'échelle du bassin versant. Un des leviers d'information de la population et de sensibilisation au risque inondation est la réalisation de campagnes visuelles d'affichage du risque.

#### Plusieurs étapes :

- Inventaire des repères de crues existants en partenariat avec des associations de sinistrés et les communes.
- Etude et inventaire de sites potentiels pour la pose de nouveaux repères de crues.
- Matérialisation de nouvelles laisses de crues en utilisant le macaron officiel du Ministère dans les lieux publics fréquentés et exposés au risque inondation.

#### Objectifs :

- Pérenniser et transmettre la conscience du risque aux générations à venir, aux riverains et nouveaux habitants.
- Cultiver cette culture du risque.

### Etat d'avancement

Dossier de demande de subvention déposé le 14 février 2018 sur une base de 5000 € HT (Estimatif réalisé pour la pose de 5 repères de crues)

Février – avril 2017

#### ❖ Recensement des repères de crues potentiels pouvant être valorisés :

Premier recensement effectué auprès des élus rencontrés lors de l'état des lieux des documents PCS DICRIM sur les communes du bassin versant.

#### 4 sites potentiels identifiés parmi les communes visitées :

- Taulignan (pont Marinier) (déjà présent mais altéré)
- Bouchet (Lavoir)
- Montjoux (salle des fêtes)
- Bollène (pont de Chabrières) (déjà présent mais altéré)

2018

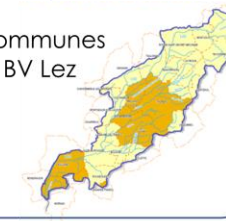
#### ❖ Formation au relevé de repères de crues, Draguignan (27 juin 2018)

- ❖ **Relevé des repères de crues existants** se situant sur les piles des ponts de Taulignan/Valréas et de Bollène : **intégration à la base de données nationale** (août)
- Vérification de la base de données nationale

ACTIONS/ OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	COUT €HT	PLAN DE FINANCEMENT							
			Etat		Région PACA		Conseil Général 84		Maître d'ouvrage	
			%	€ HT	%	€ HT	%	€ HT	%	€ HT
2 – Matérialisation des plus hautes eaux connues	SMBVL	9 000	50	4500	15,6	1404	14,4	1296	20	1800

### Territoire concerné

Communes  
BV Lez



### III- Tableau de bord : suivi technique et financier

#### B) Description des actions détaillées

**Axe 1**

Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque



**Thème** : Développement de la culture du risque

**Action** : Etude et pérennisation des plus hautes eaux connues



**Fiche 1A  
Action 01**

#### Etat d'avancement

2019

❖ **Travail de recherche aux archives départementales Vaucluse :**

Recherche d'archives préfectorales, de journaux locaux et de photographies en rapport avec les précédentes crues du Lez

❖ **Rencontre avec les communes présentant de sites de pose de repères de crues intéressants**

Accord des communes de Montjoux (salle des fêtes en dessous de la Mairie) et de Bouchet (lavoir en dessous de la Mairie)

ACTIONS/ OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	COUT €HT	PLAN DE FINANCEMENT							
			Etat		Région PACA		Conseil Général 84		Maître d'ouvrage	
			%	€ HT	%	€ HT	%	€ HT	%	€ HT
2 – Matérialisation des plus hautes eaux connues	SMBVL	9 000	50	4500	15,6	1404	14,4	1296	20	1800

#### Territoire concerné

Communes  
BV Lez



## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 1

Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque



**Thème** : Développement de la culture du risque



**Fiche 1A  
Action 02**

**Action** : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration et diffusion de DICRIM

#### Indicateurs

- Nombre de communes dotées d'un DICRIM

#### Etat d'avancement

**Février – avril 2017**

❖ Etat des lieux PCS et DICRIM :

Présentation de l'outil DICRIM wiki predict aux communes rencontrés par Benjamin PERROT-MINNOT (chargé mission PAPI SMBVL).

**Automne 2017 – Printemps 2018**

❖ Mise à jour wiki-predict par le prestataire Predict' Services :

Présentation par Sébastien GARCIA (réfèrent Predict) en cours de l'outil DICRIM aux communes lors de sa visite annuelle :

- DICRIM personnalisable et éditable sous format pdf
- Personnalisation des risques à faire apparaitre
- Validation et homologation de la préfecture Hérault du document
- Mot du Maire, logo, photos pouvant être intégrés
- Informations personnelles à remplir (adresse site web, moyens d'alerte, lieux d'hébergement...)

#### Description

Plusieurs communes du bassin versant ont réalisé des PCS, mais il est nécessaire de communiquer à la population les différentes informations sur les risques présents sur le territoire. Cette communication se fait à partir de l'élaboration d'un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs, obligatoire pour les communes dotées d'un PCS. A ce jour, seulement 8 communes du bassin versant ont rédigé un DICRIM.

L'animateur PAPI établira une note explicative concernant le DICRIM à l'attention des élus des communes du bassin versant. Il pourra se rendre disponible pour répondre aux questions concernant l'établissement de ce document et fournir des exemples.

#### Objectifs :

- Améliorer la conscience du risque par des actions d'information voire de formation.
- Pérenniser et transmettre cette conscience aux générations à venir et aux riverains.
- Cultiver cette culture du risque.

ACTIONS/ OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	COUT €HT	PLAN DE FINANCEMENT							
			Etat		Région PACA		Conseil Général 84		Maître d'ouvrage	
			%	€ HT	%	€ HT	%	€ HT	%	€ HT
1 - Production et diffusion des DICRIM	Communes	5 000	20	1 000	32,4	1 620	14,4	720	33,2	1 660

Territoire  
concerné

Communes  
BV Lez



## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 1

Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque



**Thème** : Développement de la culture du risque

**Action** : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration et diffusion de DICRIM



**Fiche 1A**  
**Action 02**

#### Etat d'avancement

##### 2018

- Pas de dossier de demande de subvention déposé : mission réalisée en interne avec l'appui de l'outil Predict
- Au 1<sup>er</sup> janvier 2019 les communes suivantes disposent d'un DICRIM : Taulignan, Saint Pantaléon les vignes, Bouchet, Tulette, Bollène, Valréas, Montségur sur Lauzon, Mornas.
- En 2018 : Un seul PCS manquant sur le territoire du Lez : Rousset les Vignes

##### 2019

- Assistance à l'élaboration des DICRIM de Valréas, Visan et Rochegude
- Sensibilisation des communes à l'élaboration des DICRIM lors de la visite de Predict'Services

##### Communes disposant en 2019 d'un DICRIM :

Bollène, Bouchet, Montségur-sur-Lauzon, Mornas, Rochegude, Saint-Pantaléon-les-Vignes, Suze-la-Rousse, Taulignan, Tulette, Valréas, Venterol, Vinsobres, Visan

ACTIONS/ OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	COUT €HT	PLAN DE FINANCEMENT							
			Etat		Région PACA		Conseil Général 84		Maître d'ouvrage	
			%	€ HT	%	€ HT	%	€ HT	%	€ HT
1 - Production et diffusion des DICRIM	Communes	5 000	20	1 000	32,4	1 620	14.4	720	33.2	1 660

Territoire  
concerné

Communes  
BV Lez



## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 1

Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque



**Thème** : Développement de la culture du risque



**Fiche 1A  
Action 03**

**Action** : Plan de communication sur le risque « Actions de sensibilisation et de formation du grand public, des élus locaux et des services techniques »

#### Indicateurs

- Nombre de participants aux différentes actions
- Nombre de visites sur le site internet
- Nombre de formation en classe

#### Description

Il est important que la mémoire des catastrophes puisse se transmettre de génération en génération. Il faut donc conserver une bonne perception des risques sur le territoire pour décliner une gestion de crise efficace. La nécessité de sensibiliser la population locale et les gestionnaires du territoire aux risques va alors de paire avec la formation et la sensibilisation des plus jeunes.

Le grand public se doit de connaître les aléas présents autour de lui afin de mieux anticiper et de mieux réagir lors d'un événement. L'affichage du risque et la sensibilisation en milieu scolaire est un point important à mettre en œuvre.

#### Objectifs :

- Eclairer au maximum les choix qui seront faits en matières de gestion du risque inondation.
- Sensibiliser les usagers et les plus jeunes à la culture du risque.
- Former les différents acteurs du territoire.

#### Etat d'avancement

- Dépôt dossier demande de subvention « Plan Communication » : 5 juin 2015
- Montant déposé : 50 400 € TTC

#### ❖ Sensibilisation auprès des scolaires et grand public :

- Exposition à destination des scolaires et conférence pour le grand public organisées par l'Union APARE-CME (26 sept. 2016 à Valréas).
- 26 sept. : 2 classes de 4<sup>ème</sup> du collège Vallis Area et 1 classe de 16 élèves de 1<sup>ère</sup> BAC Pro de la MFR de Richerenches accueillies.

#### ❖ Site internet :

- Rédaction du cahier des charges (oct. 2016) et choix du prestataire (nov. 2016).
- Prestataire retenu : **6tematik**
- 7 déc. : Rencontre SMBVL/6tematik : lancement du projet.

#### ❖ Formation C2i Telecom (Prestataire système d'appel en masse) :

- Organisation et suivi des formations à l'outil téléalerte les 29, 30 nov. et 1<sup>er</sup> décembre 2016. Présence de 24 communes sur 25.
- Elaboration par le SMBVL et diffusion d'une procédure simplifiée de l'outil.

#### ❖ Elaboration plaquette Réseau d'alerte de crues du SMBVL (diffusion en 2017)

- Présentation des acteurs et des outils à disposition des communes

PLAN DE FINANCEMENT - (PAR OPERATION DETAILLEE PAR FINANCEUR)

ACTIONS/ OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	COUT €TTC	PLAN DE FINANCEMENT							
			Etat		Région PACA		Conseil Général 84		Maître d'ouvrage	
			%	€	%	€	%	€	%	€
Mise en œuvre du Plan de communication	SMBVL	120 000	20	24 000	28.80	34 560	14.40	17 280	36.80	44 160

Territoire concerné

Communes  
BV Lez



## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 1

Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque



**Thème** : Développement de la culture du risque



Fiche 1A  
Action 03

**Action** : Plan de communication sur le risque « Actions de sensibilisation et de formation du grand public, des élus locaux et des services techniques »

#### Etat d'avancement

##### 2017

###### ❖ **Site internet** :

- Validation de la page d'accueil du nouveau site internet (19 janvier 2017)
- Formations prise en main du site internet (10 avril et 9 mai 2017)
- Mise en ligne officielle du site internet [www.smbvl.fr](http://www.smbvl.fr) le 21 avril 2017

###### ❖ **Distribution de la plaquette Réseau d'alerte de crues du SMBVL** (février – avril 2017)

- Distribution auprès des communes lors de l'état des lieux des documents PCS et DICRIM

###### ❖ **Organisation de l'exercice annuel avec la société Egis Eau (et autres prestataires) et les communes du bassin versant** (20 avril 2017)

- Réalisation de l'exercice sur la journée (4 communes actrices : Taulignan, Bouchet, Richerenches, Colonzelle)
- Test de la coordination générale du dispositif de crise mis en œuvre sur le territoire
- Implication des prestataires : Egis Eau, Predict'Services, Groupement d'entreprises...
- Réunion de retour d'expérience effectuée le 7 décembre 2017 à Valréas en présence d'Egis Eau, des communes et des intercommunalités

##### 2018

###### ❖ **Création d'une lettre d'information des élus du territoire** :

- Lettre info n°1 créée et mise en page par le SMBVL : Distribution en **mai 2018**
- Lettre d'info n°2 créée par le SMBVL et mise en page par Devisocom : Distribution en **septembre 2018**
- Impression lettre infos élu n°1 (590 exemplaires) / Impression lettre infos élu n°2 (650 exemplaires)

###### ❖ **Définition d'une charte graphique par Devisocom** : septembre 2018

- Mise en forme de documents types Word, Powerpoint
- Définition de la charte graphique générale



## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 1

Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque



**Thème** : Développement de la culture du risque



**Fiche 1A  
Action 03**

**Action** : Plan de communication sur le risque « Actions de sensibilisation et de formation du grand public, des élus locaux et des services techniques »

#### *Etat d'avancement*

#### **2018**

##### ❖ **Création d'un guide « droits et devoirs du propriétaire riverain » (avril à décembre 2018)**

- Textes et illustrations réalisés par le SMBVL / Mise en page et agencement réalisés par l'agence Devisocom
  - Brochure au format A4 de 8 pages à l'attention des propriétaires riverains du bassin versant
  - **Objectif** : Sensibiliser les propriétaires riverains sur leurs droits et leurs devoirs concernant l'entretien des cours d'eau et les bonnes pratiques à avoir.
  - Mise en page et mise à la charte par Devisocom
- Distribution prévue janvier 2019 par la Poste*

##### ❖ **Création d'une brochure grand public (juillet – décembre 2018)**

- Appui à la rédaction : Cabinet « Autrement Dit », illustrations réalisées par le SMBVL / Mise en page et agencement réalisés par Devisocom
- Brochure au format A4 de 8 pages à l'attention de l'ensemble des habitants du territoire
- **Objectif** : Faire connaître le SMBVL et ses actions aux yeux du grand public
- *Finalisation et distribution prévues février 2019 par la Poste*

##### ❖ **Création d'un tutoriel « réseau d'alerte de crues » (novembre 2018)**

- Réalisation par le SMBVL
- **Objectif** : Faire connaître le réseau d'alerte de crues et sensibiliser le grand public à son utilisation sur son site internet
- Première distribution effectuée lors de la réunion publique organisée par la Mairie de Valréas au sujet du risque inondation (jeudi 29 novembre 2018)
- Impression 1500 exemplaires (A4 recto verso)

##### ❖ **Participation aux réunions de sensibilisation organisées par les communes**

- Réunion sensibilisation au risque inondation organisée par Valréas le 29/11/2018 (Distribution de la brochure du réseau d'alerte de crues du SMBVL)

### III- Tableau de bord : suivi technique et financier

#### A) Description des actions détaillées

Axe 1

Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque



**Thème :** Développement de la culture du risque



Fiche 1A  
Action 03

**Action :** *Plan de communication sur le risque « Actions de sensibilisation et de formation du grand public, des élus locaux et des services techniques »*

#### *Etat d'avancement*

**2019**

❖ **Formations C2i Telecom** (Prestataire système d'appel en masse) :

- Organisation et suivi des formations à l'outil Téléalerte les 26, 27 et 28 février 2019.
- Organisation de formations personnalisées à l'utilisation de l'outil d'appel en masse à destination des communes de Grignan (20/11/2019) et Mondragon (24/09/2019)

❖ **Création des lettres d'information des élus du territoire n°3 et n°4**

- Distribution en mars et septembre 2019

❖ **Finalisation de la brochure de communication « le Mag' du Lez » n°1**

- A destination de l'ensemble des foyers du bassin versant
- Distribution effectuée par la Poste et par *le Pied à l'Etrier* sur la commune de Bollène : mars 2019

❖ **Distribution de la brochure « Droits et devoirs du propriétaires riverain »**

- Distribution à l'ensemble des riverains du bassin versant en avril 2019
- Distribution effectuée par la Poste

❖ **Création de la brochure de communication « le Mag' du Lez » n°2**

- Distribution prévue en février 2020

❖ **Création d'une lettre d'information à destination des communautés de communes membres du SMBVL**

- Distribution de la lettre n°1 en mai 2019

❖ **Sensibilisation des nouvelles communes adhérentes au SMBVL : Rochegude et Mornas**

- Sensibilisation à l'utilisation des outils de gestion de crise mis à disposition par le SMBVL

### III- Tableau de bord : suivi technique et financier

#### A) Description des actions détaillées

Axe 1

Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque



**Thème** : Développement de la culture du risque

**Action** : *Plan de communication sur le risque « Actions de sensibilisation et de formation du grand public, des élus locaux et des services techniques »*



**Fiche 1A  
Action 03**

#### *Etat d'avancement*

**2019**

❖ **Formations C2i Telecom** (Prestataire système d'appel en masse) :

- Organisation et suivi des formations à l'outil Téléalerte les 26, 27 et 28 février 2019.
- Organisation de formations personnalisées à l'utilisation de l'outil d'appel en masse à destination des communes de Grignan (20/11/2019) et Mondragon (24/09/2019)

Dépôt du dossier de demande de subvention Tranche 2 : juin 2019  
- Montant : 50 000 € TTC

## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 1

Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque



**Thème** : Sensibilisation aux bonnes pratiques d'aménagement et d'occupation du territoire

**Action** : Amélioration de la connaissance du ruissellement des vallons sur la commune de Valréas



Fiche 1A  
Action 04

**Maîtrise d'ouvrage** : ville de Valréas

#### Indicateurs

- Recensement exhaustif du réseau en place et report sur SIG
- Etablissement de la carte de zonage pour le risque de ruissellement en intégrant les effets des risques associés

#### Description

Valréas a subi deux événements importants en termes d'inondation : 1993 et 2008. Les modélisations en 2D effectuées sur les cours d'eau relevés par le LIDAR et expertisés comme tel, démontrent un risque certain (avec des débordements) sans pour autant reproduire les conséquences et/ou observations de terrain telles que l'événement de 2008. Deux éléments ont joué un rôle majeur dans le

déroulement de ces événements :  
**-Le risque d'embâcle au niveau des ouvrages.** On sait que les derniers événements ont été sujets à une conjugaison des facteurs de rétention produits par une accumulation de branchages, bois et dépôts solides plus particulièrement à l'entrée des ouvrages de traversée.  
**-Le transit par le réseau des eaux pluviales d'une partie des ruissellements des eaux de versant et des vallons.** Le réseau d'eau pluvial a donc une influence dans le transfert amont/aval et doit alors être considéré comme un élément important.

#### Etat d'avancement

- **Montant déposé Fiche 1A-04 : 60 000 € TTC**
- Montant global (1A-04 + 4A-01) : 84 000 € TTC (*Montant supérieur au coût prévisionnel PAPI*)
- ❖ **Lancement de la prestation** (bureau d'étude Artelia) (mars 2016)
- ❖ **Modélisation du fonctionnement du réseau d'eaux pluviales (nov-déc 2016)** (Prise en compte du ruissellement des vallons secteur sud : bassin versant Riaille St Vincent) => présentation en COTECH le 30 janvier 2017
- ❖ **Phase 3** : Présentation du diagnostic de l'étude pluvial, zonage et prescriptions, en COPIL le 23 Février 2017.
- ❖ **Février à Aout 2017 / Phase 4** : Programme d'actions et de travaux pour remédier aux problèmes actuels ou anticiper un futur proche
- COTECH : le 12 juin,
- Présentation du programme de travaux proposés en COTECH PAPI le 3 octobre.

#### 2018

- Février 2018 : présentation du programme de travaux aux élus (Phase 4)

ACTIONS/ OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	COUT €TTC	PLAN DE FINANCEMENT							
			Etat		Région PACA		Conseil Général 84		Maître d'ouvrage	
			%	€	%	€	%	€	%	€
1 - Recensement réseaux, report cartographique, modélisation spatialisée et temporelle avec association débits naturels et débits des surfaces urbanisées - Projection état initial (ancien) - actuel et projeté	Commune de VALREAS	48 000	0		30	14 400	20	9 600	50	24 000

Territoire concerné

Commune Valréas



## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 2

Surveillance et prévision des crues et des inondations



**Thème** : Anticiper un phénomène critique en reliant les outils existants



**Fiche 2A  
Action 01**

**Action** : Pérennisation du réseau d'alerte des crues et du suivi des débits d'étiage

#### Indicateurs

-Analyse des temps de transferts lors d'évènement et calage des mesures en continue

#### Description

Le SMBVL est doté d'un réseau d'alerte des crues et de mesure des débits d'étiage mis en place en 2010. Sa pérennisation est fondamentale pour permettre la liaison des fiches action développées tout au long du présent document et constitue l'un des points clé du chapitre - 2 - Diagnostic, stratégie et gouvernance. La mise en œuvre de l'outil et son côté opérationnel doit être ainsi pérennisé pour

permettre au SMBVL d'améliorer sa connaissance du fonctionnement hydrologique du Lez et de conduire au travers de l'information et des procédures de mises en alerte à une appropriation de tous les élus du bassin versant.

#### Objectifs :

- Fiabilisation de l'outil de prévention dans le temps.
- Intégration des nouvelles technologies dans le système d'alerte.
- Le rendre opérationnel et reconnu par tous les élus du bassin versant.

#### Etat d'avancement

- Dépôt dossier demande de subvention « Réseau d'alerte de crues » : 5 juin 2015
- Montant déposé : 40 000 € TTC

❖ **Evolution du système permettant la récupération, le stockage et le traitement des données mesurées par les différents capteurs** (hauteurs d'eau, pluie...) :

- Mises à jour du logiciel de supervision Synapse

❖ **Formation à l'outil de suivi du fonctionnement du réseau radio** qui permet la collecte des données (dispensée par la société Comatis) :

- Objectif : Meilleure prise en main en interne du suivi du réseau radio (console de suivi « Scorpion »)

❖ **Evolution matériel du relais de Teyssières** (un des équipements radios présents sur le bassin versant du Lez) :

- L'évolution du relai a permis sa mutualisation avec le SPC (Service de Prévision des Crues) pour la nouvelle station sur l'Eygues à Nyons.

❖ **Evolution Synapse** :

- Evolution de l'outil d'envoi d'alerte permettant de disposer en temps réel d'un journal d'envoi des messages. (Jusqu'à présent, lors de la transmission des alertes de dépassement de seuil aux membres de la cellule de crise municipale, aucun suivi de ces envois n'était possible.)

PLAN DE FINANCEMENT - (PAR OPERATION DETAILLEE PAR FINANCEUR)

ACTIONS/ OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	COUT €HT	PLAN DE FINANCEMENT					
			Etat		Région PACA		Maître d'ouvrage	
			%	€ HT	%	€ HT	%	€ HT
1 - Pérennisation du système d'alerte des crues et du suivi des débits d'étiage	SMBVL	200 000			21,6%	43200	78,4	156 800

Territoire  
concerné

Communes  
BV Lez



## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 2

Surveillance et prévision des crues et des inondations



**Thème** : Anticiper un phénomène critique en reliant les outils existants



**Fiche 2A**  
**Action 01**

**Action** : Pérennisation du réseau d'alerte des crues et du suivi des débits d'étiage

#### *Etat d'avancement*

**2018**

❖ **Déplacement de l'antenne et des appareils de réception d'alertes de Valréas** (juin 2018)

- Déplacement de l'antenne et intervention nacelle le 18 juin 2018
- Installation au centre technique municipal le 20 juin 2018

❖ **Déplacement du pluviomètre de Bouchet** (19 juillet 2018)

- La position initiale n'était pas adaptée (proximité végétale) et les valeurs mesurées s'en trouvaient souvent faussées.

❖ **Définition de nouveaux seuils d'alerte (pluviomètres et radars) : décembre 2018**

- Actualisation des seuils et des communes destinataires des alertes en fonction des différents résultats de modélisation (Hydretudes et Hydroconsultant) et des enjeux connus pour chaque commune
- 29 août 2018 : Réunion avec le SPC Grand Delta pour définir les nouveaux seuils pluviométriques correspondant pour le premier à un risque de « ruissellement » (cumul 1h) et pour le second à un risque de « débordement » (cumul 24 h)
- Présentation des nouveaux niveaux d'alerte aux élus prévue le 22 janvier 2019 lors du REX de l'exercice inondation

❖ **Réunion tripartite SMBVL / SYNAPSE / COMATIS** (17 décembre 2018)

- **Objectifs** :
- Relever les dysfonctionnements constatés lors de l'épisode pluvieux du 24 novembre 2018 (non réception de certains messages d'alerte, retard de réception, identification des messages d'alerte...)
- Aborder l'avenir du réseau d'alerte et les évolutions techniques possibles à mettre en œuvre

❖ **Echanges avec les services de l'Etat (Préfet, SPCGD)** pour intégration du système d'alerte local du SMBVL dans le dispositif national Vigicrues

## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 2

Surveillance et prévision des crues et des inondations



**Thème** : Anticiper un phénomène critique en reliant les outils existants



**Fiche 2A  
Action 01**

**Action** : *Pérennisation du réseau d'alerte des crues et du suivi des débits d'étiage*

#### *Etat d'avancement*

2019

- ❖ Remplacement du radar de la station de Bouchet (premier trimestre 2019)
- ❖ Maintenance sur les groupes électrogènes des postes centraux situés à Grillon et à Bollène (premier trimestre 2019)
- ❖ Opérations de maintenance générales sur les stations
  - Remplacement des batteries de la station de Bollène
  - Remplacement du régulateur de la station de Teyssières
  - Remplacement des batteries de l'onduleur du poste central de Bollène
- ❖ Mise à jour du logiciel de supervision (version 3) du réseau d'alerte de crues effectuée par Synapse
  - Intégration de nouvelles fonctionnalités à l'interface du réseau d'alerte de crues
- ❖ Test d'une nouvelle génération d'appareils de réception des alertes

Dépôt du dossier de demande de subvention Tranche 2 : janvier 2020

- Montant : 50 000 € HT

## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 3

Alerte et gestion de crise



**Thème** : Mise à jour des Plans Communaux de Sauvegarde



**Fiche 3A**  
**Action 01**

**Action** : Finaliser les PCS en de véritables outils opérationnels

#### Indicateurs

- Nombre de PCS transmis en Préfecture
- Nombre de PCS révisés
- Elaboration d'un plan de route accessible

#### Description

##### Cette action a pour objectifs :

- d'organiser des groupes de travail et d'échanges sur la thématique des PCS à l'échelle du bassin versant.
- d'encourager la communication du contenu de ces plans à la population, et d'encourager la programmation d'exercices de crise (on s'appuiera alors sur l'exercice de crise proposé à la fiche 3A-02) ;

- d'inciter les communes devant réaliser ce document à engager la démarche
- de définir en lien avec les connaissances des zones inondées, les axes routiers non submergés pour l'intervention des services de secours.

Le SMBVL, de part son implication dans la mise en place d'un système de prévention et de gestion des crues et dans le portage du PAPI sera le maître d'ouvrage et aura alors un rôle d'assistance et d'animation auprès des communes pour l'élaboration et la mise à jour de leur PCS.

#### Etat d'avancement

##### ❖ Livret opérationnel Predict' Services (2015) :

Il n'y a pas de démarrage sur l'année 1 de cette action. Toutefois, dans le cadre de ses missions, Predict' Services a mis en place un livret opérationnel personnalisé sur chaque commune du BV du Lez. L'objectif étant pour les communes de disposer à minima d'une graduation des actions et décisions à prendre lors de la gestion d'un événement.

##### Février – avril 2017

##### ❖ Etat des lieux des documents PCS et DICRIM (prises de rendez-vous et visites des communes du bassin versant (1<sup>ère</sup> étape)

- Etat des lieux de l'avancement des PCS et DICRIM
- Evaluation de l'implication générale autour de la problématique « gestion de crise »
- Evaluation des besoins des communes en vue de rendre opérationnels les PCS
- Sensibilisation des élus à cette problématique afin d'être prêt pour l'exercice prévu à l'échelle du bassin versant en septembre 2018

PLAN DE FINANCEMENT - (PAR OPERATION DETAILLEE PAR FINANCEUR)

ACTIONS/ OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	COUT €TTC	PLAN DE FINANCEMENT							
			Etat		Région PACA		Conseil Général 84		Maître d'ouvrage	
			%	€	%	€	%	€	%	€
1 – Coordination et révision des PCS	SMBVL	24 000	0	0	25.2	6 048	14.4	3 456	60.4	14 496

Territoire  
concerné

Communes  
BV Lez





## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 3

Alerte et gestion de crise



**Thème** : Mise à jour des Plans Communaux de Sauvegarde

**Action** : Finaliser les PCS en de véritables outils opérationnels



Fiche 3A  
Action 01

#### Etat d'avancement

##### Octobre – décembre 2017

##### ❖ Accompagnement à l'élaboration du PCS pour les communes de RICHERENCHES et BOUCHET (2<sup>ème</sup> étape)

- Création de 4 modules de formation
- Accompagnement des élus via des réunions de travail
- Animation des réunions autour du groupe de travail communal
- Finalisation du PCS et approbation prévues début 2018

##### 2018

##### ❖ Accompagnement à l'élaboration du PCS pour les communes de RICHERENCHES et BOUCHET

- Finalisation du PCS de Richerenches (réunion le 24 janvier)
- Finalisation du PCS de Bouchet (réunion le 30 mars)

##### ❖ Organisation d'exercices sur table à destination des cellules de crise PCS

##### - Objectifs :

Appropriation, mise à jour et optimisation du PCS

Sensibilisation à la gestion de crise

Préparation à l'exercice grandeur nature du 27 septembre 2018

- Exercices sur table organisés avec les communes de : Venterol (4 juin), Visan (11 juin), la Baume de Transit (19 juin), Bollène (25 juin)

##### 2019

##### ❖ Accompagnement à l'élaboration du PCS pour la commune de Rousset les Vignes

- Présentation de la démarche en Conseil Municipal : 24 octobre 2019
- PCS approuvé par la commune (arrêté d'approbation) et document transmis en préfecture : décembre 2019

##### ❖ Organisation d'exercices sur table à destination des cellules de crise PCS des communes de :

- Suze-la-Rousse : 3 juin 2019
- Mondragon : 11 septembre 2019
- Rochegude : 17 septembre 2019

## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 3

Alerte et gestion de crise



**Thème** : Tester les outils d'alerte et de gestion de crise mis en place



Fiche 3A  
Action 02

**Action** : Simulation d'une situation de crise à l'échelle du bassin versant

#### Indicateurs

- Réalisation ou non de l'exercice
- Nombre de communes concernées
- Réalisation du rapport d'analyse de l'évènement

#### Description

Le SMBVL s'est doté :

- d'un réseau de mesure pour l'alerte de crues et le suivi des débits d'étiage, depuis 2010,
- d'un marché pour la prévision et l'assistance en période de crise (PREDICT Services),
- d'un automate d'appel en masse externalisé pour la population,
- d'un assistant technico-administratif à la passation de marché à bons de commande pour la réalisation de travaux d'urgence -
- d'un marché de travaux d'intervention d'urgence.

Ces outils demeurent non assimilés par nombres des élus du territoire. Les acteurs en charge de la sécurité publique n'ayant pas été confronté à une réelle alerte, l'efficience reste encore inconnue.

Un exercice de crise doit donc être organisé à l'échelle de bassin versant afin de tester les dispositifs en place et de mobiliser tous les acteurs.

#### Etat d'avancement

##### Actions réalisées au préalable

Comme chaque année, des éléments du système d'alerte de crues du SMBVL sont testés :

##### ❖ **Test à blanc EGIS** : (voir fiche 1A-03)

- novembre 2015 : Réalisation d'un test à blanc sur l'intervention et la mise à disposition d'engins par Egis.
- 20 avril 2017 : Exercice annuel EGIS réalisé sur le bassin versant

##### ❖ **Schéma organisationnel** : Egis/Predict/Païta

- Elaboration d'un document par Egis visant à prendre en compte les moyens et les outils des autres acteurs lors d'une gestion de crise. L'objectif étant d'optimiser l'intervention sur le terrain et d'assurer une meilleure opérationnalité au moment d'un évènement.

##### ❖ **Schéma organisationnel** : Réseau d'alerte de crues (voir fiche 2A-01)

- Elaboration d'une procédure interne visant à rendre autonome tout agent du SMBVL sur les outils et appareils du réseau d'alerte de crues. (automne 2017)

ACTIONS/ OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	COUT €TTC	PLAN DE FINANCEMENT							
			Etat		Région PACA		Conseil Général 84		Maître d'ouvrage	
			%	€	%	€	%	€	%	€
Simulation d'une situation de crise à l'échelle du bassin versant	SMBVL	13 200	0	0	25,2	3 326	14,4	1 901	60,4	7 973

Territoire  
concerné

Communes  
BV Lez



## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 3

Alerte et gestion de crise



**Thème** : Tester les outils d'alerte et de gestion de crise mis en place



Fiche 3A  
Action 02

**Action** : *Simulation d'une situation de crise à l'échelle du bassin versant*

#### *Etat d'avancement*

Début officiel de l'action en 2018 (Année 3 du PAPI)

#### ❖ **Organisation exercice de crise à l'échelle du bassin versant :**

##### **Automne 2017**

- Validation officielle de la Préfecture 84 de l'organisation d'un exercice de crise sur le bassin versant du lez en 2018 à l'occasion de l'exercice annuel organisé par le service SIDPC.
- Maitrise d'ouvrage : Préfecture 84 (collaboration avec Préfecture 26)
- Programmation des premières réunions de présentation et de préparation de l'exercice

##### **2018**

#### ❖ **Présentation officielle de l'exercice aux acteurs et aux communes**

- Réunions en préfecture d'Avignon les 8 et 18 janvier 2018
- Ordre départemental : présentation du contexte, de l'exercice et du processus d'élaboration

#### ❖ **Intégration du SMBVL à la direction de l'animation et participation aux réunions de travail (janvier – septembre 2018)**

- Benjamin Perrot-Minnot, chargé de mission PAPI : membre de la DIRANIM
- **Objectifs de la DIRANIM** : Définir les scénarios hydrologiques et météorologiques de l'exercice, définir les éléments d'animation et les conditions de jeu des différents acteurs
- Participation aux réunions de travail DIRANIM : 29 mars, 23 avril, 11 juin, 3 juillet, 6 septembre
- Visite terrain sur le bassin versant du Lez de la DIRANIM : 25 mai

#### ❖ **Présentation des outils d'anticipation et de gestion de crise aux communes et acteurs de l'exercice** (11 septembre, la Baume de Transit)

- Interventions du SMBVL, de la mission arc méditerranéen, du CEREMA, du SPC Grand Delta et de Météo France

#### ❖ **Lancement de la campagne de prévention « pluies méditerranéennes intenses » par le Préfet du Vaucluse** (11 septembre, Valréas)

- Participation du SMBVL (présentation du réseau d'alerte aux autorités préfectorales)

## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 3

Alerte et gestion de crise



**Thème** : Tester les outils d'alerte et de gestion de crise mis en place



Fiche 3A  
Action 02

**Action** : Simulation d'une situation de crise à l'échelle du bassin versant

#### Etat d'avancement

**2018**

❖ **Exercice inondation – Jour J** (27 septembre)

Le SMBVL ainsi que les communes de Bollène, Valréas, Richerenches, La Baume de Transit, Montbrison-sur-Lez, Venterol et Visan ont participé en tant qu'acteurs à cet exercice grandeur nature.

Le SMBVL a mobilisé pour ce scénario d'inondation du Lez et de ses affluents les prestataires en gestion de crise mis à disposition des communes du bassin versant (Predict'Services, Egis Eau et le groupement d'entreprises en travaux d'urgence). Le réseau d'alerte de crues du SMBVL a lui aussi pu être testé par l'intermédiaire d'un site exercice élaboré spécialement pour l'occasion par la société Synapse.

De 8 h à 16 h, le SMBVL, les communes et les prestataires privés intervenant sur le bassin versant du Lez ont alors pu mettre en œuvre leurs organisations et leur coordination durant un événement d'inondation.

❖ **Exercice inondation – J2 (Phase de retour à la normale)** (1<sup>er</sup> octobre)

La Préfecture Vaucluse avait décidé de jouer la phase de retour à la normale via l'organisation d'ateliers de travail.

Ce « J2 » était organisé en salle, en Préfecture d'Avignon, en présence de l'ensemble des acteurs intervenant en phase « post-crise ».

- Sandrine BATUT (Responsable politiques de l'eau) et Benjamin PERROT-MINNOT (chargé de mission animation PAPI) ont participé à ce J2.

Le SMBVL a ainsi pu travailler sur les problématiques de gestion des désordres sur cours d'eau, de relevés de repères de crues, de retour d'expérience et d'inspection des digues.

❖ **Retour d'expérience préfectoral** (7 novembre)

*Le REX du SMBVL, spécifique aux acteurs du bassin versant du Lez sera organisé le 22 janvier 2019.*

**Dépôt du dossier de demande de subvention le 26 avril 2018 sur une base de 11 000 € HT.**

**Coût global de l'opération :**

- Mise en œuvre d'un site exercice par la société Synapse : **2520 € HT**

- Mobilisation de moyens humains et matériels par le groupement d'entreprises : **8232 € HT**

**TOTAL : 10 752 € HT**

## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 3

Alerte et gestion de crise



**Thème** : Tester les outils d'alerte et de gestion de crise mis en place

**Action** : *Simulation d'une situation de crise à l'échelle du bassin versant*



Fiche 3A  
Action 02

#### Etat d'avancement

2019

❖ **Réunion de retour d'expérience de l'exercice inondation du 27 septembre 2018** : 22 janvier 2019

- Présence des communes, EPCI du bassin versant ainsi que de Predict'Services et Egis Eau
- Présentation du retour d'expérience
- Présentation aux élus de la mise à jour des seuils du réseau d'alerte de crue du SMBVL

❖ **Collaboration avec le SDIS 84 : création d'un plan ETARE à l'échelle du bassin versant du Lez** :

- Plan ETARE : plan opérationnel de gestion du risque inondation sur le territoire du Lez à destination des sapeurs pompiers

❖ **Création d'une base de données recensant l'ensemble des ouvrages présents sur le bassin versant ainsi que d'une cartographie opérationnelle dédiée à la gestion de crise**

- Objectif : créer un outil d'aide à la priorisation des interventions des agents Egis et SMBVL lors de signalements de désordres sur cours d'eau des communes

❖ **Finalisation du schéma organisationnel**

- Réflexion autour d'une organisation interne SMBVL
- Schémas d'alerte
- Définition des missions du SMBVL et de ses prestataires

❖ **Organisation d'un exercice inondation SMBVL sur table en présence des agents Egis Eau** : 10 octobre 2019

- Test du poste de coordination et des nouveaux bureaux SMBVL à Valréas
- Test de la priorisation des actions des agents Egis Eau
- Test de la base de données et de la carte de priorisation des interventions

## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 4

Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme



**Thème** : Ne pas aggraver le risque de ruissellement

**Action** : Mise en place de prescriptions pour limiter le ruissellement sur la commune de Valréas en liaison avec la fiche 1A-04



Fiche 4A  
Action 01

#### Indicateurs

-Intégration des prescriptions dans le PLU / Révision du PLU

#### Description

La mise en œuvre de cette action est décomposée selon les points suivants :

- Proposition d'un plan d'action pour réduction de la vulnérabilité des secteurs à enjeux en tenant compte de la particularité des pluies et du positionnement du bassin versant

- Prescriptions à prendre en compte s'appuyant sur le zonage préétabli tout en intégrant les surfaces et l'analyse précise des pluies

#### Objectifs :

- Eclairer au maximum les choix qui seront faits en matière de gestion du risque inondation / au développement de la commune. Cibler les secteurs à enjeux
- Sensibiliser les usagers sur les risques qui les entourent.
- Programmation d'une mise aux normes progressive de la gestion des ruissellements de versants ou des vallons en lien avec une politique de gestion des espaces en cohérence avec les risques connus et calculés.
- Former les différents acteurs du territoire.

#### Maîtrise d'ouvrage : ville de Valréas

#### Etat d'avancement

- **Montant déposé fiche 4A-01 : 24 000 € TTC**  
- Montant global (1A-04 + 4A-01) : 84 000 € TTC

*La réalisation de cette action se fait au travers de l'étude du ruissellement des vallons de Valréas dont la prestation a débuté en mars 2016 et est menée par le bureau d'étude Artelia.*

#### ❖ Démarche PLU en cours

- Eté 2016 : validation du diagnostic
- Novembre 2016 : Présentation du PADD (Projet d'aménagement et de développement durable) aux Personnes Publiques Associées
- 16 décembre 2016 : délibération du conseil municipal relative à la présentation et à la tenue du débat sur le PADD
- 15 mars 2017 : réunion publique de présentation des orientations du PADD
- Finalisation du projet réglementaire

#### ❖ **Elaboration du règlement pluvial (Phase 3 de l'étude)**

Présentation du diagnostic de l'étude pluvial, zonage et prescriptions, en COPIL le 23 Février 2017.

PLAN DE FINANCEMENT - (PAR OPERATION DETAILLEE PAR FINANCEUR)

ACTIONS/ OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	COUT €TTC	PLAN DE FINANCEMENT							
			Etat		Région PACA		Conseil Général 84		Maître d'ouvrage	
			%	€	%	€	%	€	%	€
2 - Proposition de prescriptions dans les documents d'urbanisme pour diminuer le risque de ruissellement	Commune de VALREAS	24 000	50	12 000	30	7 200	0	0	20	4 800

Territoire  
concerné

Commune  
Valréas



## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 4

Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme



**Thème** : Ne pas aggraver le risque de ruissellement

**Action** : Mise en place de prescriptions pour limiter le ruissellement sur la commune de Valréas en liaison avec la fiche 1A-04



Fiche 4A  
Action 01

#### Etat d'avancement

**2018**

- Elaboration du dossier d'enquête publique du règlement pluvial.

La démarche PLU est en stand-by, la mise à l'enquête publique du règlement pluvial l'est également.

PLAN DE FINANCEMENT - (PAR OPERATION DETAILLEE PAR FINANCEUR)

ACTIONS/ OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	COUT €TTC	PLAN DE FINANCEMENT							
			Etat		Région PACA		Conseil Général 84		Maître d'ouvrage	
			%	€	%	€	%	€	%	€
2 - Proposition de prescriptions dans les documents d'urbanisme pour diminuer le risque de ruissellement	Commune de VALREAS	24 000	50	12 000	30	7 200	0	0	20	4 800

Territoire concerné

Commune Valréas



## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

**Axe 4**

Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme



**Thème** : Ne pas aggraver le risque de ruissellement

**Action** : Mise en place de prescriptions pour limiter la vulnérabilité vis-à-vis du risque de ruissellement sur la commune de Bollène



**Fiche 4A  
Action 02**

#### Indicateurs

- Révision du PLU avec intégration des prescriptions
- Validation du Zonage pluvial

#### Description

L'action correspond à la proposition de normes visant à limiter le risque de ruissellement en fonction du zonage pluvial ; il s'agit donc de mettre en œuvre les éléments contenus dans le cahier des charges du marché de réalisation du Schéma Directeur des Eaux Pluviales qui est en cours. **Cette fiche action est une action pour mémoire.**

#### Objectifs :

- Eclairer au maximum les choix qui seront faits en matière de gestion du risque inondation / au développement de la commune.
- Sensibiliser les usagers sur les risques qui les entourent.
- Programmation d'une mise aux normes progressive de la gestion des ruissellements de versants ou des vallons en lien avec une politique de gestion des espaces en cohérence avec les risques connus et calculés.
- Former les différents acteurs du territoire.

#### Maîtrise d'ouvrage : ville de Bollène

#### Etat d'avancement

- Approbation PLU : oct. 2010
- Approbation de modification : nov. 2014
- Révision PLU : déc. 2014
- 2016 : procédure de révision en cours

#### ❖ Prise en compte des risques dans le PADD – Août 2016

- « Intégrer l'ensemble des dispositions de protection contre les risques au PLU :
- PPRI du Rhône et du Lez au PLU
  - Intégrer les dispositions du schéma du ruissellement pluvial au PLU, notamment en imposant le respect des règles de gestion des eaux pluviales dans les nouveaux projets urbains.
  - Prendre en compte les cartes d'aléa inondation du Lauzon (Atlas des zones inondables et les risques de remontée de nappe) »

Extrait PADD Bollène



ACTIONS/ OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	COUT €HT	PLAN DE FINANCEMENT								
			Etat		Région PACA		Conseil Général 84		Maître d'ouvrage		
			%	€ HT	%	€ HT	%	€ HT	%	€ HT	
2 Propositions de prescriptions visant à limiter le risque de ruissellement et fonction du zonage défini	Commune de BOLLENE									100	

**Plan de  
financement  
élaboré  
pour mémoire**

**Territoire  
concerné**

Commune  
Bollène





## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 4

Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme



**Thème** : Ne pas aggraver le risque de ruissellement

**Action** : Etude de prise en compte du risque inondation dans les futurs SCOT et SAGE



Fiche 4A  
Action 03

#### Indicateurs

- Nombre de SCOT ayant intégré des prescriptions sur le risque inondation et les espaces de mobilité des cours d'eau.

#### Description

Aujourd'hui aucun SCOT n'est approuvé sur le bassin versant, la définition des périmètres de réalisation est en cours. Cette action est à mettre en relation avec la fiche action 6A-03 et l'élaboration du SAGE sur le bassin versant du Lez. Lorsque le SAGE sera approuvé, le SMBVL deviendra de fait personne associée pour les démarches de PLU et acteur incontournable des SCOT.

Le lien entre prise en compte en compte du risque inondation dans les documents d'urbanisme SCOT et PLU sera ainsi systématiquement assuré.

#### Objectifs :

- Eclairer au maximum les choix qui seront faits en matière de gestion du risque inondation par rapport au choix d'aménagement du territoire.
- Créer un lien permanent entre les démarches de SCOT, le SAGE et le PAPI.
- Sensibiliser les différents acteurs de l'aménagement du territoire au risque inondation.

#### Etat d'avancement

##### ❖ SAGE BV Lez en cours d'élaboration

- Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE = COPIL du PAPI Lez
- Rédaction de l'état des lieux du SAGE (2017) : Le volet « risque inondation » est directement issu du diagnostic du PAPI.
- Validation de l'état des lieux : en CLE le 28 février 2017

##### ❖ SCOT

Le bassin versant du Lez est concerné par un seul SCOT en préfiguration.

- Territoire validé le 12 octobre 2015 en conseil communautaire : 12 collectivités concernées, 171 communes.
- Les discussions autour de la gouvernance du SCOT se sont déroulées durant l'année 2016 et 2017.
- Novembre 2017 : arrêté préfectoral de délimitation du syndicat mixte chargé d'élaborer le SCOT « Rhône Provence Baronnies ».

ACTIONS/ OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	COUT €TTC	PLAN DE FINANCEMENT					
			Etat		Région PACA		Maître d'ouvrage	
			%	€	%	€	%	€
1 Etude prise en compte du risque inondation dans les SCOT et SAGE	SMBVL	12 000	50	6000	30%	3600	20	2400
2 Participation aux démarches SCOT	SMBVL	P m						

Territoire  
concerné

Communes  
BV Lez



## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 4

Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme



**Thème** : Ne pas aggraver le risque de ruissellement

**Action** : Etude de prise en compte du risque inondation dans les futurs SCOT et SAGE



Fiche 4A  
Action 03

-Arrêté inter-préfectoral du 06 novembre 2017 a fixé le périmètre.

Etat d'avancement

Le périmètre du SCOT est composé de 8 EPCI-FP :

- Communauté d'agglomération Montélimar Agglomération
- Communauté de communes Drôme Sud Provence
- Communauté de communes Rhône Lez Provence
- Communauté de communes Enclave des Papes Pays de Grignan
- Communauté de communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche
- Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron
- Communauté de communes Dieulefit Bourdeaux
- Communauté de communes Baronnies en Drôme Provençale

La totalité du bassin versant du Lez est incluse dans le périmètre de ce SCOT.

#### 2018

- Constitution et installation en cours du syndicat mixte chargé de l'élaboration et du suivi du SCOT sur le périmètre constitué par l'ensemble des périmètres de ses EPCI constitutifs.
- Interventions à suivre du SMBVL concernant la prise en compte par le SCOT de la compétence GEMAPI sur le bassin versant du Lez et la demande d'être désigné comme interlocuteur de la démarche.

#### 2019

Pas d'avancée significative concernant l'élaboration du SCOT

ACTIONS/ OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	COUT €TTC	PLAN DE FINANCEMENT					
			Etat		Région PACA		Maître d'ouvrage	
			%	€	%	€	%	€
1 Etude prise en compte du risque inondation dans les SCOT et SAGE	SMBVL	12 000	50	6000	30%	3600	20	2400
2 Participation aux démarches SCOT	SMBVL	P m						

Territoire concerné

Communes  
BV Lez



## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 5

Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens



**Thème** : Ressuyage des secteurs type « cuvette »

**Action** : Mise en œuvre des actions de ressuyage des eaux de ruissellement des vallons inclus dans le projet de protection de la ville de Bollène contre les crues centennales



Fiche 5A  
Action 01

#### Indicateurs

- Mise en œuvre des travaux
- Montants engagés/montants prévisionnels

#### Description

La commune de BOLLENE, via le schéma directeur réalisé en 2012 et 2013 et axé sur la connaissance des risques liés aux ruissellements des vallons a pu identifier les secteurs à enjeux et associer un ensemble de fiches actions. Leur vocation est de réduire le risque lié aux ruissellements des petits bassins versant et vallons, dont les points de concentration sont fixés sur des quartiers habités et situés dans des "cuvettes".

#### Objectifs :

- Définir un plan d'intervention avec mise en place des solutions proposées.
- Associer les services de l'état sur le montage des dossiers réglementaires.
- Instruire de manière globale les dossiers vis à vis du code de l'environnement en associant des normes qui seront imposées sur le P.L.U pour diminuer la résilience des ruissellements des vallons ou petits bassins versant.
- Construire un plan de financement et engager les phases opérationnelles.

#### Etat d'avancement

##### ❖ **Marché de maîtrise d'œuvre**

-Notifié au groupement HYDRETTUDES / SETIS / GAY Environnement / SAGE / NICAYA en novembre 2010 suite au rejet, par le comité syndical, du dossier élaboré précédemment.

##### ❖ **Réunions groupes de travail « Riverains du Lez » et « Gestionnaires de réseaux » (année 2011)**

##### ❖ **Elargissement du secteur pris en compte pour la réalisation des travaux**

(Intégration du confortement des digues dans la traversée de Bollène, traitement du ressuyage des quartiers Saint Jean et de la Martinière et reprise complète du seuil des jardins et création d'une nouvelle passe à poissons)

##### ❖ **Nouvelle concertation préalable (2012) au titre L.300-2 CU**

##### ❖ **Finalisation d'un nouveau dossier AVP (2013)**

-Présentation aux élus de Bollène et de Suze la Rousse, puis aux financeurs et aux membres du Comité Syndical. Validation de ces derniers en juin 2013.

-Montant des travaux divisé par 2 (passant de 8M d'€ HT à 4,3M d'€ HT et le foncier passant de 400 ha à 185 ha).

##### ❖ **Dépôt des dossiers demande d'enquête publique (août 2013)**

-En 2014, les services instructeurs de l'Etat, mais aussi les représentants de l'activité agricole comme les riverains, formulent des avis réservés ou défavorables au regard notamment de l'impact foncier du projet.

#### PLAN DE FINANCEMENT - (PAR OPERATION DETAILLEE PAR FINANCEUR)

Actions/ Opérations	Maître d'ouvrage	Coût €HT	Plan de financement							
			Etat		Région PACA		Conseil Général 84		Maître d'ouvrage	
			%	€HT	%	€HT	%	€HT	%	€HT
Travaux+ Moe travaux	SMBVL	82057	50	41028	15	12309	15	12309	20	16411

Territoire  
concerné

Commune  
Bollène



## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 5

Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens



**Thème** : Ressuyage des secteurs type « cuvette »



Fiche 5A  
Action 01

**Action** : Mise en œuvre des actions de ressuyage des eaux de ruissellement des vallons inclus dans le projet de protection de la ville de Bollène contre les crues centennales

#### Etat d'avancement (suite)

##### ❖ **Elaboration d'un nouveau dossier AVP (2014-2015)**

- Sous l'égide de la nouvelle gouvernance politique et administrative du syndicat, le projet est revu essentiellement dans sa composante foncière (périmètre DUP ramené à 90 ha et instauration d'un périmètre SUP de servitude de sur-inondation de 35 ha).
- Ces orientations foncières, les aspects techniques et le nouveau plan de financement de l'opération (MOE – AMO – travaux – foncier) arrêté à 10,02 M€ TTC sont approuvés lors du comité syndical du 15 septembre 2015.

##### ❖ **Réécriture du dossier d'enquête publique (2015-2016)**

- L'ensemble du dossier est repris et réécrit. Le projet est présenté aux conseils municipaux de Bollène et Suze-la-Suze en décembre 2016.
- Le dossier d'enquête publique est déposé officiellement auprès de la Préfecture fin septembre 2016.
- L'enquête publique unique relative aux aménagements et travaux de protection de Bollène contre les crues centennales du Lez portera sur les procédures suivantes : Déclaration d'utilité publique, Autorisation loi sur l'Eau, Mise en compatibilité des PLU de Bollène et POS de Suze-la-Rousse, Enquête parcellaire, Instauration des SUP de sur-inondation
- En parallèle, 2 procédures connexes non soumises à enquête publique sont initiées : Dérogation à la protection des espèces protégées et Autorisation de défrichement

##### ❖ **Communication**

Deux réunions publiques sont organisées à destination des propriétaires impactés (juillet 2016) et de l'ensemble de la population (octobre 2016) de Bollène et Suze-la-Rousse.

##### ❖ **Démarches foncières**

Le comité syndical de mai 2016 a approuvé la convention d'intervention foncière avec les SAFER PACA et Rhône Alpes (mobilisation des outils de veille foncière, démarche d'appropriation du projet en rencontrant individuellement les propriétaires et les exploitants du périmètre, recueil des autorisations amiables, acquisition du foncier pour compenser les exploitants, gestion temporaire du stock).

PLAN DE FINANCEMENT - (PAR OPERATION DETAILLEE PAR FINANCEUR)

Actions/ Opérations	Maître d'ouvrage	Coût €HT	Plan de financement							
			Etat		Région PACA		Conseil Général 84		Maître d'ouvrage	
			%	€HT	%	€HT	%	€HT	%	€HT
Travaux+ Moe travaux	SMBVL	82057	50	41028	15	12309	15	12309	20	16411

Territoire  
concerné  
Commune  
Bollène



## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 5

Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens



**Thème** : Ressuyage des secteurs type « cuvette »



**Fiche 5A  
Action 01**

**Action** : Mise en œuvre des actions de ressuyage des eaux de ruissellement des vallons inclus dans le projet de protection de la ville de Bollène contre les crues centennales

*Etat d'avancement (suite)*

#### ❖ **Instruction du dossier d'enquête publique (2017)**

L'instruction du dossier s'est poursuivie durant l'année 2017 avec la mise en forme et apport de compléments au dossier sur la base des observations des services instructeurs. Cela s'est traduit par de nombreuses rencontres avec services instructeurs DDT 84 et Préfecture 84.

Un dossier CDPENAF a ainsi élaboré et a fait l'objet d'un passage en commission CDPENAF.

Le dossier a également fait l'objet d'un passage en commission de mise en compatibilité PLU.

Un projet de protocole d'indemnisation dans le cadre de la SUP a été élaboré puis approuvé en comité syndical avant d'être transmis aux services instructeurs pour compléter le dossier d'enquête publique.

#### ❖ **Démarches foncières**

La mission de la SAFER auprès des propriétaires et exploitants pour négocier les acquisitions foncières s'est poursuivie durant toute l'année 2017.

A la suite ou en anticipation de leur rencontre avec la SAFER certains propriétaires ont souhaité une rencontre avec le SMBVL.

#### ❖ **Projet d'élèves Ingénieurs**

De mars à décembre 2017, 5 élèves ingénieurs, dans le cadre de leur programme pédagogique, ont réalisé des enquêtes de terrains (questionnaires à destination des représentants d'associations locales mais aussi d'institutionnels) puis ont formulé des propositions de gestion de l'espace qui sera situé entre la future digue des Ramières et le Lez. Ces travaux ont fait l'objet d'une restitution aux personnes enquêtées le 19 janvier 2018 à Bollène.

PLAN DE FINANCEMENT - (PAR OPERATION DETAILLEE PAR FINANCEUR)

Actions/ Opérations	Maître d'ouvrage	Coût €HT	Plan de financement							
			Etat		Région PACA		Conseil Général 84		Maître d'ouvrage	
			%	€HT	%	€HT	%	€HT	%	€HT
Travaux+ Moe travaux	SMBVL	82057	50	41028	15	12309	15	12309	20	16411

Territoire  
concerné

Commune  
Bollène



## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 5

Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens



**Thème** : Ressuyage des secteurs type « cuvette »



Fiche 5A  
Action 01

**Action** : Mise en œuvre des actions de ressuyage des eaux de ruissellement des vallons inclus dans le projet de protection de la ville de Bollène contre les crues centennales

#### Etat d'avancement (suite)

2018

❖ **Dépôt du dossier de demande de subvention déposé pour l'axe 5 en avril 2018 : montant de 82 057 € HT**

#### ❖ Poursuite des démarches foncières

- **Acquisition en fin d'année 2018 de :**

10 ha sur 35 ha de périmètre SUP (14 ha à Bollène et 21 ha à Suze-la-Rousse)

20 ha sur 74 ha de périmètre DUP (63 ha à Bollène et 11 ha à Suze-la-Rousse)

- Blocage de la phase d'instruction par la nouvelle saisie de l'autorité environnement

- Transmission du nouvel avis en décembre 2018

#### ❖ Nouvelle version de l'étude d'impact déposée en Préfecture

- Déposée en Préfecture le 10 juillet 2018 pour lever l'incertitude juridique posée par une jurisprudence du Conseil d'Etat

- Dossier transmis par la Préfecture du Vaucluse aux deux DREAL le 14/09/2018

- Avis de l'autorité environnementale rendu le 19/11/2018 : Réponses à apporter par le SMBVL sur les différentes observations pour être insérées dans le dossier d'enquête publique.

- Echanges techniques avec les services instructeurs en septembre et décembre 2018 pour lever les différentes dernières observations et apporter les modifications attendues au dossier d'enquête.

- Rencontre avec le Président de la Chambre d'Agriculture : travail de concertation avec la Chambre pour ce qui concerne le devenir de l'espace agricole qui se retrouve dans l'espace de mobilité du Lez.

PLAN DE FINANCEMENT - (PAR OPERATION DETAILLEE PAR FINANCEUR)

Actions/ Opérations	Maître d'ouvrage	Coût €HT	Plan de financement							
			Etat		Région PACA		Conseil Général 84		Maître d'ouvrage	
			%	€HT	%	€HT	%	€HT	%	€HT
Travaux + Moe travaux	SMBVL	82057	50	41028	15	12309	15	12309	20	16411

Territoire  
concerné

Commune  
Bollène



## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 5

Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens



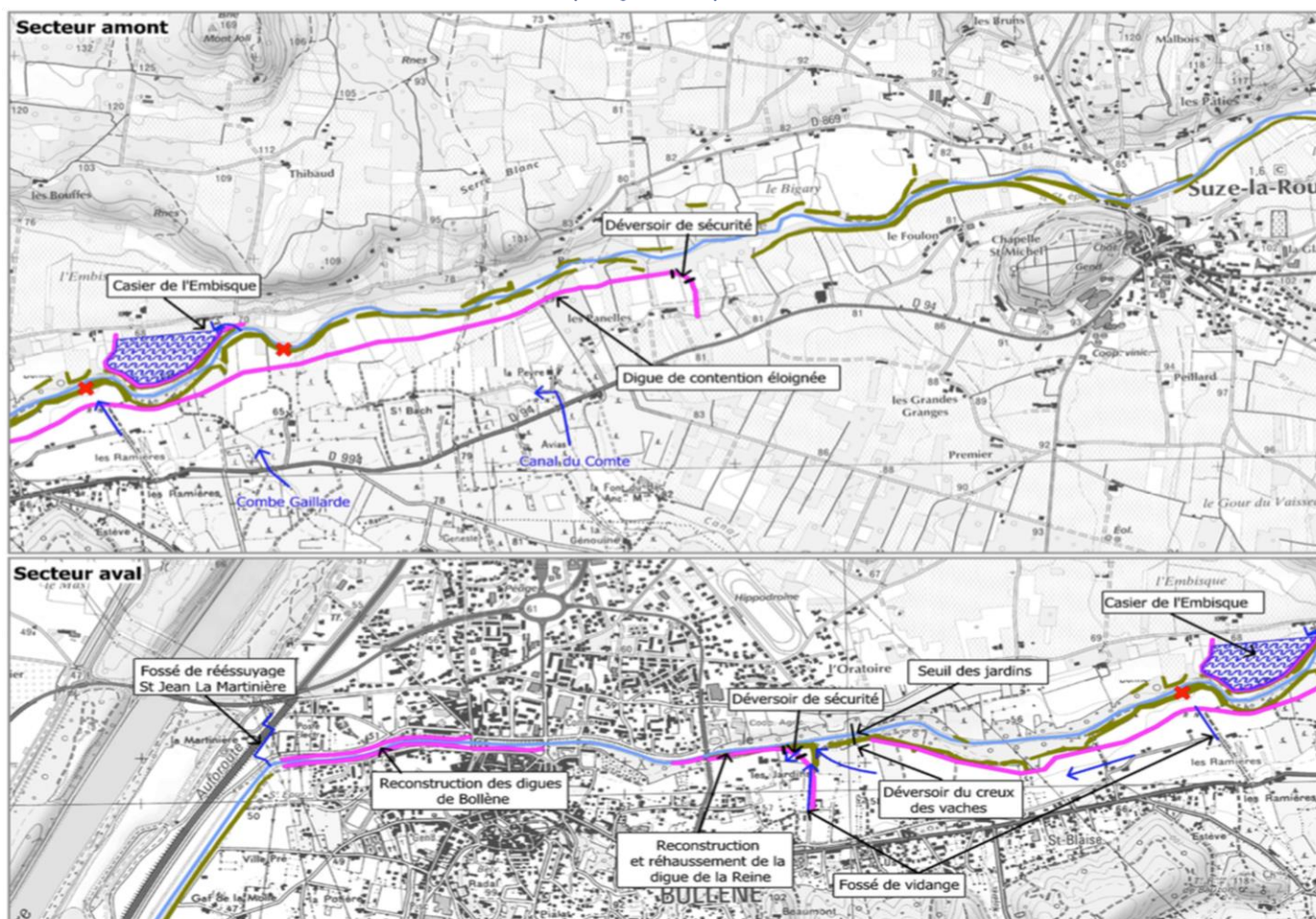
**Thème :** Ressuyage des secteurs type « cuvette »



Fiche 5A  
Action 01

**Action :** Mise en œuvre des actions de ressuyage des eaux de ruissellement des vallons inclus dans le projet de protection de la ville de Bollène contre les crues centennales

*Présentation du projet de protection de Bollène*



## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 5

Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens



**Thème** : Ressuyage des secteurs type « cuvette »



Fiche 5A  
Action 01

**Action** : *Mise en œuvre des actions de ressuyage des eaux de ruissellement des vallons inclus dans le projet de protection de la ville de Bollène contre les crues centennales*

#### *Présentation du projet de protection de Bollène (suite)*

**Le projet de protection de la ville de Bollène répond à quatre objectifs principaux :**

- La protection des personnes et des biens contre la crue centennale,
- La sécurisation des équipements traversant la zone de crue et qui sont susceptibles d'être détruits ou fragilisés par les mouvements de terre et le charroi de matériaux : routes, canalisations, aménagements publics...,
- L'amélioration de la qualité des eaux du Lez et de ses dépendances,
- La restauration des milieux naturels sur un secteur particulièrement contraint par les endiguements avec l'amélioration de la qualité des écosystèmes.

**Le projet intègre deux typologies d'aménagements :**

- Reconstruction / confortement des digues dans la traversée de Bollène
- Principe de ralentissement dynamique du Lez en favorisant son méandrage avec une recolonisation écologique dans son espace de divagation

**Les aménagements retenus sont les suivants :**

- Un Champ d'Inondation Contrôlé (CIC) sur la zone de l'Embisque en rive droite du Lez,
- Une digue de contention éloignée le long du Lez,
- La reconstruction et le rehaussement de la digue de la Reine,
- Une reconstruction du seuil des Jardins et de la passe à poissons,
- Un élargissement du déversoir sur la zone du « Creux des Vaches » en rive gauche du seuil des Jardins,
- Un piège à embâcle en aval du seuil des Jardins,
- Deux canaux de décharge sur le ravin de Saint Blaise et au niveau du chemin de la Reine permettant de contrôler l'excédent d'eau des affluents,
- Un confortement des digues rive gauche du Lez en amont du pont de Chabrières,
- Un confortement des digues dans la traversée de Bollène en aval du pont de Chabrières,
- Un fossé de ressuyage sur le quartier de Saint Jean la Martinière.



## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 5

Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens



**Thème** : Ressuyage des secteurs type « cuvette »

**Action** : Mise en œuvre des actions de ressuyage des eaux de ruissellement des vallons inclus dans le projet de protection de la ville de Bollène contre les crues centennales



Fiche 5A  
Action 01

Etat d'avancement (suite)

2019

#### Procédures réglementaires

Le dossier destiné à l'enquête publique a été mis à jour, complété et partiellement réécrit au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2019 sur la base des éléments suivants :

- Dernières questions et observations soulevées par les services instructeurs de la police de l'eau en décembre 2018
- Questions et observations formulées par les Missions régionales d'autorité environnementale de Provence Alpes Côte d'Azur et d'Auvergne Rhône Alpes dans le cadre de l'avis de l'autorité environnementale du 14 novembre 2018
- Modifications en lien avec l'organisation de la compétence GeMAPI sur le bassin versant du Lez (application de l'arrêté interpréfectoral de fin février 2019 arrêtant les nouveaux statuts du SMBVL)
- L'actualisation des états parcellaires afférents à la DUP et à la SUP sur la base des informations actualisées transmises par les services de la publicité foncière, des dernières mutations foncières intervenues ou de l'actualisation des informations connues se rapportant à l'état civil des propriétaires

Le dossier d'enquête publique, ainsi mis à jour, a été déposé auprès de la Préfecture de Vaucluse le 7 aout 2019 en sollicitant l'organisation d'une enquête publique unique portant sur les volets suivants :

- Déclaration d'utilité publique
- Autorisation des travaux au titre du code de l'environnement
- Cessibilité des terrains nécessaires à la réalisation de l'opération
- Instauration de servitudes d'utilité publique de surinondation

Le Préfet de la Drôme a été saisi en date du 12 aout 2019 aux fins d'ouverture de l'enquête publique.

PLAN DE FINANCEMENT - (PAR OPERATION DETAILLEE PAR FINANCEUR)

Actions/ Opérations	Maître d'ouvrage	Coût €HT	Plan de financement							
			Etat		Région PACA		Conseil Général 84		Maître d'ouvrage	
			%	€ HT	%	€ HT	%	€ HT	%	€ HT
Travaux+ Moe travaux	SMBVL	82057	50	41028	15	12309	15	12309	20	16411

Territoire  
concerné

Commune  
Bollène



## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 5

Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens



**Thème :** Ressuyage des secteurs type « cuvette »

**Action :** Mise en œuvre des actions de ressuyage des eaux de ruissellement des vallons inclus dans le projet de protection de la ville de Bollène contre les crues centennales



Fiche 5A  
Action 01

#### Etat d'avancement (suite)

#### 2019

Les services instructeurs ont fait retour au SMBVL de divers points à préciser ou à corriger dans le dossier d'enquête, lesquels ajouts ou corrections ont été réalisés sans délai par le SMBVL.

En date du 2 octobre 2019, les services instructeurs ont déclaré le dossier complet.

Par décision du 29 octobre 2019, le tribunal administratif de Nîmes a désigné une commission d'enquête composée de 3 membres.

Durant le mois d'octobre 2019, la DREAL service de contrôle des ouvrages hydrauliques a sollicité diverses précisions ou justifications sur des éléments techniques du dossier, sans toutefois que cela ne nécessite d'en modifier ou compléter le contenu.

Durant les mois de novembre et décembre 2019, diverses réunions ont été conduites avec les services du Préfet et la commission d'enquête visant à préparer l'organisation de l'enquête publique fixée du 6 janvier au 6 février 2020.

Le SMBVL a ainsi été amené à reprendre et modifier une bonne partie du dossier d'enquête afin de procéder à une repagination de l'ensemble du dossier et à compléter des résumés non techniques.

#### **Communication / concertation avec la population**

Durant toute l'année, des rencontres individuelles ou groupées ont été organisées à la demande des différents propriétaires ou exploitants impactés par le projet.

Une lettre d'information a été distribuée en décembre 2019 à tous les habitants de Bollène et de Suze-la-Rousse afin de leur présenter le projet dans ses grandes lignes et leur donner toutes les explications sur le déroulement de l'enquête publique.

PLAN DE FINANCEMENT - (PAR OPERATION DETAILLEE PAR FINANCEUR)

Actions/ Opérations	Maître d'ouvrage	Coût €HT	Plan de financement							
			Etat		Région PACA		Conseil Général 84		Maître d'ouvrage	
			%	€HT	%	€HT	%	€HT	%	€HT
Travaux + Moe travaux	SMBVL	82057	50	41028	15	12309	15	12309	20	16411

Territoire  
concerné

Commune  
Bollène



## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 5

Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens



**Thème :** Ressuyage des secteurs type « cuvette »

**Action :** Mise en œuvre des actions de ressuyage des eaux de ruissellement des vallons inclus dans le projet de protection de la ville de Bollène contre les crues centennales



Fiche 5A  
Action 01

#### Etat d'avancement (suite)

2019

#### Poursuite des démarches foncières

La mission de la SAFER auprès des propriétaires et exploitants en vue de procéder aux acquisitions foncières amiables s'est poursuivie durant toute l'année 2019.

Fin 2019, le SMBVL dispose d'accords signés ou est propriétaire des surfaces suivantes :

- 16,23 ha pour ce qui concerne les emprises DUP
- 12,73 ha pour ce qui concerne les emprises SUP

Des accords pour une surface totale d'environ 10,8 hectares sont en cours de formalisation (promesses unilatérales de vente) par la SAFER.

Le SMBVL s'est ainsi rendu propriétaire de différentes parcelles qui peuvent être le support d'une activité agricole en attendant les aménagements projetés et/ou la finalisation des boucles d'échanges, compensations et rétrocessions définitives des terrains.

Un travail d'analyse foncière a été conduit avec la SAFER visant la mise en place de conventions de mise à disposition ou de prêt usage selon le processus (publicité foncière) habituellement déployé par la SAFER.

PLAN DE FINANCEMENT - (PAR OPERATION DETAILLEE PAR FINANCEUR)

Actions/ Opérations	Maître d'ouvrage	Coût €HT	Plan de financement							
			Etat		Région PACA		Conseil Général 84		Maître d'ouvrage	
			%	€HT	%	€HT	%	€HT	%	€HT
Travaux + Moe travaux	SMBVL	82057	50	41028	15	12309	15	12309	20	16411

Territoire  
concerné



Commune  
Bollène

## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 5

Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens



**Thème** : Ressuyage des secteurs type « cuvette »

**Action** : Mise en place des actions de ressuyage au travers des résultats du schéma directeur des eaux de ruissellement des vallons sur la commune de Bollène



Fiche 5A  
Action 02

**Maîtrise d'ouvrage** : ville de Bollène

#### Indicateurs

- Taux de réalisation des travaux : montant engagé / montant prévisionnel

#### Description

Les secteurs concernés par la menace directe de ruissellement des vallons sont au nombre de 5 (parmi un total de 19 fiches du Schéma Directeur des Eaux Pluviales) :

Fiche 1 : Secteur Bollène Ecluse (secteur nord)  
Fiche 2 : Bollène Ecluse (secteur le Moullard)  
Fiche 3 : Bollène Ecluse (secteur les Frigoules)  
Fiche 9 : Secteur Hippodrome Oratoire  
Fiche 13 : Secteur Font Sec

Les aménagements reposent principalement sur la création de bassin de rétention et de canaux enterrés ou à ciel ouvert destinés à, après saturation du bassin, à rejoindre le milieu récepteur (Lez).

**Objectifs** :

- Définir un plan d'intervention avec mise en place des solutions proposées.
- Associer les services de l'Etat sur le montage les dossiers réglementaires.
- Instruire de manière globale les dossiers vis-à-vis du code de l'environnement en associant des normes qui seront imposées sur le PLU.
- Construire un plan de financement et engager les phases opérationnelles.

#### Etat d'avancement

**Protection contre le ruissellement pluvial**, mise en sécurité du quartier de l'Oratoire et de l'Embisque = Tranche 1 montant déposé 458 352€ TTC

*Actions réalisées d'août à octobre 2016*

- ❖ **Création d'un fossé de ressuyage des BV 2 et 3**
  - Permet la vidange du bassin de rétention à hauteur de 2m<sup>3</sup>/sec et l'interception des eaux de ruissellement amont à hauteur de 5m<sup>3</sup>/sec
- ❖ **Mise en place d'ouvrages de franchissement de voiries** : route de l'Embisque et du chemin de Chaudebonne
- ❖ **Réalisation d'une protection de berge**
  - Le rejet gravitaire en rive droite du Lez demande la réalisation d'une protection anti-érosion (type de coursier : enrochements liaisonnés)

*Actions réalisées en 2017*

- ❖ **Création d'un bassin de rétention de 6000m<sup>3</sup>** pour capter les eaux de ruissellement du bassin versant amont nord du chemin de Gourdon :
    - Réalisé totalement en déblais et végétalisé
    - Profondeur maximale de 2m sur sa partie Est et 1,3m sur sa partie Ouest
    - Surverse prévue pour des occurrences au-delà de la pluie trentennale
- => Travaux réalisés du 2 mai au 21 juin 2017.

PLAN DE FINANCEMENT - (PAR OPERATION DETAILLEE PAR FINANCEUR)

ACTIONS/ OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	COUT €HT	PLAN DE FINANCEMENT							
			Etat		Région PACA		Conseil Général 84		Maître d'ouvrage	
			%	€ HT	%	€ HT	%	€ HT	%	€ HT
Travaux	Bollène	1 745 000	50	872500	0	0	0	0	50	872500
Maîtrise d'œuvre	Bollène	139 600	50	69800	0	0	0	0	50	69800
<b>Coût total</b>	<b>Bollène</b>	<b>1 884 600</b>	<b>50</b>	<b>942300</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>50</b>	<b>942300</b>

Territoire  
concerné  
Commune  
Bollène



## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 5

Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens



**Thème** : Ressuyage des secteurs type « cuvette »



Fiche 5A  
Action 02

**Action** : Mise en place des actions de ressuyage au travers des résultats du schéma directeur des eaux de ruissellement des vallons sur la commune de Bollène

*Etat d'avancement*

❖ **Création d'un bassin de rétention sur le secteur de Saint-Ariès**

- Refus de la police de l'eau

PLAN DE FINANCEMENT - (PAR OPERATION DETAILLEE PAR FINANCEUR)

ACTIONS/ OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	COUT €HT	PLAN DE FINANCEMENT							
			Etat		Région PACA		Conseil Général 84		Maître d'ouvrage	
			%	€ HT	%	€ HT	%	€ HT	%	€ HT
Travaux	Bollène	1 745 000	50	872 500	0	0	0	0	50	872 500
Maîtrise d'œuvre	Bollène	139 600	50	69 800	0	0	0	0	50	69 800
Coût total	Bollène	1 884 600	50	942 300	0	0	0	0	50	942 300

Territoire  
concerné

Commune  
Bollène



## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 5

Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens



**Thème :** Mise en place des actions de réduction de la vulnérabilité

**Action :** Mise en place des actions de réduction de la vulnérabilité / agriculture



Fiche 5A  
Action 03

#### Indicateurs

- Pourcentage d'autodiagnostic retourné
- Nombre de diagnostic personnalisé réalisé

#### Description

Le modèle hydraulique 2D a permis de cartographier les zones inondables avec une grande précision grâce au relevé LIDAR sur plus de la moitié du bassin versant et les topographiques terrestres sur Bollène, Suze la Rousse et Valréas. Il a été mis en évidence une certaine vulnérabilité des exploitations agricoles vis-à-vis des inondations.

#### Cette action va consister à :

- 1 – Etablir un diagnostic agricole des secteurs concernés : caractérisation des enjeux agricoles, identification des exploitations, impact de l'ouvrage sur les cultures, les bâtiments
- 2 – Animer le groupe d'exploitants concernés
- 3 – Réaliser des diagnostics individuels d'exploitations
- 4 – Proposer un diagnostic personnalisé des exploitations et un plan d'action permettant de diminuer leur vulnérabilité (exemple de mesures : assurance, stock tampon...)

#### Etat d'avancement

- Dépôt dossier demande de subvention « Mise en place des actions de réduction de la vulnérabilité en secteur agricole » : 22 mai 2019
- Montant déposé : 60 000 € TTC

Bien que le dossier de demande de subvention ait été déposé en 2019, la phase 1 de cette action concernant l'identification des secteurs vulnérables n'a pas connu de réel démarrage.

PLAN DE FINANCEMENT - (PAR OPERATION DETAILLEE PAR FINANCEUR)

ACTIONS/ OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	COUT €TTC	PLAN DE FINANCEMENT					
			Etat		Région PACA		Maître d'ouvrage	
			%	€	%	€	%	€
Identification des exploitations concernées par les crues et calcul du coût des dommages	SMBVL	12 000	50	6 000	21,6	2 592	28,4	3 408
Proposition d'un plan d'action personnalisé	SMBVL	48 000	50	24 000	21,6	10 368	28,4	13 632
<b>TOTAL</b>		<b>60 000</b>	<b>50</b>	<b>30 000</b>	<b>21,6</b>	<b>12 960</b>	<b>28,4</b>	<b>17 040</b>

Territoire concerné

Communes  
BV Lez



## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 5

Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens



**Thème** : Mise en place des actions de réduction de la vulnérabilité

**Action** : Mise en place des actions de réduction de la vulnérabilité hors secteur agricole



Fiche 5A  
Action 04

#### Indicateurs

- Pourcentage d'autodiagnostic retourné
- Nombre de diagnostic personnalisé réalisé

#### Description

Les analyses cout bénéfice des projets de protection des villes de Bollène et Valréas contre les crues, révèlent une certaine vulnérabilité des entreprises aux inondations. Par exemple, environ 88 entreprises et **250 emplois sont directement concernés par la crue de projet (T = 90ans)** à l'état AVANT aménagement sur la ville de Bollène.

L'action consiste donc dans un premier temps, en une première phase d'identification des activités économiques concernées par différents scénarios de crue d'une part et les habitations d'autre part.

La deuxième étape de l'action est la recherche de maitres d'ouvrage pour la mise en place :

- d'un programme de réduction de la vulnérabilité des activités économiques,
- et d'un programme de réduction de la vulnérabilité de l'habitat.

#### Etat d'avancement

- Dépôt dossier demande de subvention « Mise en place des actions de réduction de la vulnérabilité hors secteur agricole » : 22 mai 2019
- Montant déposé : 24 000 € TTC

Bien que le dossier de demande de subvention ait été déposé en 2019, la phase 1 de cette action concernant l'identification des secteurs vulnérables n'a pas connu de réel démarrage.

ACTIONS/ OPERATIONS	MAITRE D'OUVR AGE	COUT €TTC	PLAN DE FINANCEMENT							
			Etat		Région PACA		Conseil Général de Vaucluse		Maître d'ouvrage	
			%	€	%	€	%	€	%	€
Identification des entreprises concernées par les crues et hiérarchisation	SMBVL	12 000	50	6 000	21,6	2 592			28,4	3 408
Identification des habitations concernées par les crues et hiérarchisation	SMBVL	12 000	50	6 000	21,6	2 592			28,4	3 408
Recherche de maitres d'ouvrage d'actions de réduction de la vulnérabilité	pm									
<b>TOTAL</b>		<b>24 000</b>	<b>50</b>	<b>12 000</b>	<b>21,6</b>	<b>5 184</b>			<b>28,4</b>	<b>6 816</b>

Territoire  
concerné

Communes  
BV Lez



## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 5

Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens



**Thème** : Mise en place des actions de réduction de la vulnérabilité

**Action** : *Elaboration d'un guide didactique pour la réduction de la vulnérabilité de l'habitat à visée grand public*



Fiche 5A  
Action 05

#### Indicateurs

- Nombre de guide réalisé et diffusé

#### Description

Le guide, à destination du grand public, aura pour objet l'information du risque inondation et les prescriptions à prendre en compte pour réduire la vulnérabilité au niveau de l'habitat. Ce guide sera élaboré conjointement avec un bureau d'études. A noter que ce type de document existe déjà sur d'autres bassins versants, il sera donc opportun de valoriser et d'adapter au contexte local les documents existants par ailleurs.

L'objectif de ce guide étant de :

- Assurer la protection des biens et des personnes,
- Diminuer le temps d'immobilisation des habitats

#### Etat d'avancement

**Action mise en œuvre sur l'année 2017**

**Coût de l'opération** : 633 € TTC (Impression de 3000 exemplaires)

**Prestataire** : Imprimerie Imprimex, Bollène

**Réalisation, conception en interne par le SMBVL**

#### ❖ **Elaboration du guide (16 pages, format A5)**

Objectifs principaux :

- Sensibiliser et familiariser la population au sujet du risque inondation sur le bassin versant / Présenter le principe du PPRI / Soumettre une méthode permettant de diagnostiquer la vulnérabilité d'un bâtiment exposé à une inondation / Présenter des actions concrètes pour réduire cette dernière.

#### ❖ **Processus de validation du guide**

- Présentation de l'avancement au COTEC PAPI 2017,
- Envoi aux CAUE 26 et 84 pour avis, envoi aux DDT 26 et 84, au CEPRI.
- Validation par le Comité syndical SMBVL

#### ❖ **Janvier 2018 : Distribution des guides aux communes du bassin versant**

(Mise à disposition du guide en Mairie. vingtaine d'exemplaires en moyenne distribués à chaque commune. quarantaine pour Bollène et Valréas)

PLAN DE FINANCEMENT - (PAR OPERATION DETAILLEE PAR FINANCEUR)

ACTIONS/ OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	COUT €TTC	PLAN DE FINANCEMENT							
			Etat		Région PACA		Conseil Général 84		Maître d'ouvrage	
			%	€	%	€	%	€	%	€
Elaboration et communication du guide	Commune	24 000	20	4 800	28,8	6 922	20	4 800	31,2	7 488

Territoire  
concerné

Communes  
BV Lez





## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 6

Ralentissement des écoulements



**Thème** : Optimiser le potentiel d'écrêtement des plaines naturelles

**Action** : Mise en œuvre d'actions de ralentissement dynamique du Lez  
Protection de la ville de Bollène contre les crues centennales du Lez



Fiche 6A  
Action 01

#### Indicateurs

- Volume géré en crue centennale
- Niveau de protection de la ville de Bollène
- Population protégée pour la crue de projet (90ans)
- Nombre d'emplois préservés pour la crue de projet
- Espace de mobilité rendu au lez

#### Description

Le SPERA (Schéma Programme d'Entretien, de Restauration et d'Aménagement) préconise, pour une meilleure gestion des crues et une protection de la ville de Bollène, une double action :

- Action "dure" par un recalibrage de l'ensemble de la traversée de Bollène (travaux réalisés en 2003).

- **Action "douce", par la restauration des zones de divagation naturelle du Lez de sa confluence avec l'Hérin à l'entrée de la zone urbanisée de Bollène (objet de la présente fiche action).**

**La présente action consiste notamment en :**

- La réalisation d'une digue de contention,
- La reconstruction du seuil des jardins et de la passe à poissons,
- La réalisation d'un piège à embâcles,
- L'élargissement du déversoir du « Creux de la Vache »
- La création d'un champ d'inondation contrôlé
- La création de brèches sur les digues existantes pour favoriser leur destruction.

#### Etat d'avancement

**cf état d'avancement décrit dans la fiche action 5A-01**

- Dépôt dossier demande de subvention « Mise en œuvre d'actions de ralentissement dynamique du Lez entre la confluence LEZ/HERIN et BOLLENE » :

Montant déposé : 2 980 671 € HT (janvier 2019)

Actions/ Opérations	Maître d'ouvrage	Coût €HT	Plan de financement									
			Etat		Agence de l'Eau		Région PACA		Conseil Général 84		Maître d'ouvrage	
			%	€HT	%	€HT	%	€HT	%	€HT	%	€HT
Travaux- Maîtrise d'oeuvre (phase travaux)	SMBVL	2 980 671	9,14%	272 393	40,86%	1 217 942	15,00%	447 101	15,00%	447 101	20,00%	596 134

Territoire  
concerné

Commune  
Bollène



## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 6

Ralentissement des écoulements



**Thème** : Optimiser le potentiel d'écroulement des plaines naturelles

**Action** : *Suivi de l'évolution dynamique des fonds du Lez sur le secteur de Barriol et étude hydraulique vis-à-vis des débordements du Lez vers Grillon*



Fiche 6A  
Action 02

#### Indicateurs

- Niveau d'exhaussement obtenu ou d'incision en relation avec la zone d'influence
- Protection de la ville de Grillon

#### Description

L'objectif recherché, au regard des enjeux faibles relevés, est de maintenir le niveau actuel du LEZ et des débordements possibles vers GRILLON, tout en considérant et en admettant le maintien d'une zone inondable mais à très faible aléa. L'action s'est orientée vers une surveillance des fonds au droit des points de débordement qui sont aujourd'hui parfaitement connus.

**Objectifs :**  
- Maintenir la zone d'expansion naturelle sur la plaine de Grillon avec mise en avant du

ralentissement dynamique par étalement des eaux de débordement pour des crues importantes.  
- Décrire un mode de prévention décrivant le niveau des premiers débordements et premiers dommages avec un système d'alerte préventive.  
- Approuvé le PPRI en association avec les outils de gestion préventives.  
- Etablir des règles au niveau du PLU en optant pour des constructions avec prescriptions.  
- Etablir en lien avec les ERP les axes à privilégier pour les accès en cas de situation d'urgence.

#### Etat d'avancement

Pas de démarrage sur l'année 4

Un zoom particulier sur le secteur de Grillon est inscrit dans le cahier des charges de l'étude hydrogéomorphologique. (cf 6A-03)  
La mise en place du suivi des fonds du lez sur le secteur de Grillon est englobé dans le plan de gestion des matériaux dans son ensemble. Une étude hydraulique particulière sur le secteur de Barriol pourra être nécessaire dans le cadre de la définition des systèmes d'endiguement (en 2020 ou 2021).

PLAN DE FINANCEMENT - (PAR OPERATION DETAILLEE PAR FINANCEUR)

ACTIONS/ OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	COUT €HT	PLAN DE FINANCEMENT									
			Etat		Agence de l'Eau		Région PACA		Conseil Général 26		Maître d'ouvrage	
			%	€ HT	%	€ HT	%	€ HT	%	€ HT	%	€ HT
Coût total	GRILLON	47 000	44	20 680			21.6	10 152	14.4	6 768	20	9 400

Territoire  
concerné

Commune  
Grillon



## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 6

Ralentissement des écoulements



**Thème** : Surveillance des cotes des fonds de lits

**Action** : Mise en œuvre d'une étude hydro géomorphologique à l'échelle du BV du Lez en lien avec le modèle 2D global avec identification et cartographie des espaces de mobilité des cours d'eau du BV du Lez, compris zoom à l'échelle de la parcelle en lien avec le SAGE



Fiche 6A  
Action 03

#### Indicateurs

- Fixer des espaces reconnus pour faire que la gestion du risque soit mutualisée en associant un fonctionnement du bassin versant.
- Etablir un classement en état « équilibre » « déséquilibre » « excédentaire » de tous les tronçons de cours d'eau du BV avec un zoom particulier sur l'Hérin.
- Déterminer un profil objectif par mise en place d'une recharge sédimentaire multi-sources (transfert de matériaux des zones exhausées vers les zones incisées, versants, atterrissements, remous solides régressifs, érosion latérale...).

#### Description

Le profil en long de référence du lit du LEZ réalisé en 2001 et 2003 comporte de grosses incertitudes quant au niveau de référence (fond, ligne d'eau ..... ) et ne permet pas d'avoir une vision spatiale permettant de relier les secteurs ou tronçons "homogènes" entre eux.

La nécessité d'une étude de la dynamique sédimentaire du bassin du LEZ (et donc de tous ses affluents) est indispensable avant de proposer LE plan de gestion du transport solide. Ce plan de gestion des matériaux est ainsi programmé et intégré dans l'axe 6 (6A-04).

#### Etat d'avancement

- Dépôt dossier demande de subvention « Etude hydrogéomorphologique » : 6 novembre 2015
- Montant déposé : 190 000 € TTC

#### ❖ Montage du cahier des charges (courant 2015)

- Consultation des offres (fin 2015)
- Attribution du marché à **Geopeka** (volet technique) et **Autrement dit** (volet sociologique)

#### L'étude est découpée en 4 phases :

- Phase 1 : Diagnostic technique
- Phase 2 : Définition des enjeux et des objectifs de gestion
- Phase 3 : Définition du plan de gestion et de restauration
- Phase 4 : Le plan de gestion des matériaux

#### ❖ Démarrage phase 1 de l'étude = diagnostic technique

- COTEC : 3 mars et 29 septembre 2016
- COPIL : 29 novembre 2016 -> présentation du diagnostic technique

Actions/ Opérations	Maître d'ouvrage	Coût €TTC	Plan de financement									
			Agence de l'Eau		Région PACA		Conseil Général 84		Conseil Général 26		Maître d'ouvrage	
			%	€	%	€	%	€	%	€		
TOTAL ACTION 6A-03	SMBVL	178000	50%	89 400	18,2 %	32 542	4,8%	8 582	7%	12 516	20%	35 760
6 - Suivi des évolutions et de la mise en place du plan de gestion des matériaux (voir fiche action 6A-03)	SMBVL	232000 (HT)	30%	69600	28,6 %	66 352	14,4%	33408	7%	16240	20%	46 400

Territoire  
concerné

Commune  
BV Lez



## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 6

Ralentissement des écoulements



**Thème** : Surveillance des cotes des fonds de lits

**Action** : Mise en œuvre d'une étude hydro géomorphologique à l'échelle du BV du Lez en lien avec le modèle 2D global avec identification et cartographie des espaces de mobilité des cours d'eau du BV du Lez, compris zoom à l'échelle de la parcelle en lien avec le SAGE



Fiche 6A  
Action 03

#### *Etat d'avancement*

##### **2017**

##### **❖ Phase 2 : Délimitation de l'Espace de Bon Fonctionnement concerté**

- Processus de concertation en trois ateliers : le 9 mars, le 16 mai et le 2 octobre 2017.
- Plusieurs COTECH de suivi de l'état d'avancement de l'étude : 22 février, 28 mai et 26 septembre.
- COPIL le 3 juillet 2017.
- Validation de l'EBF concerté en CLE : le 12 décembre 2017.

##### **2018**

##### **❖ Ecriture des prescriptions à associer à l'EBF**

- COTEC : 12 avril
- Réunion technique avec les chambres d'agriculture : 16 mai
- Commission inondation : 26 juin

##### **❖ Phase 2 : Finalisation**

- COTEC du 26 mars : Validation des profils d'objectifs

##### **❖ Phase 3 : Elaboration d'un plan d'action de restauration physique des cours d'eau**

- COTEC du 28 juin : Présentation du plan d'actions
- Rencontre des communes concernées par des travaux : octobre 2018
- Validation par le comité syndical SMBVL du 26/10/2018
- COPIL : 8 novembre 2018

##### **❖ Phase 4 : Plan de gestion des matériaux**

- COPIL : 13 décembre
- Validation par le comité syndical SMBVL du 20/12/2018

## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 6

Ralentissement des écoulements



**Thème :** Surveiller les cotes des fonds de lits et intervenir en cas d'engravings

**Action :** *Suivi de la dynamique sédimentaire à l'échelle du bassin versant du Lez et mise en œuvre du plan de gestion des matériaux*



**Fiche 6A  
Action 04**

#### Indicateurs

- Plan de gestion avec ciblage des secteurs à enjeux et ceux devant faire l'objet de prélèvement

#### Description

Une campagne LIDAR réalisée fin 2011 et 2012 a permis de dresser des profils précis de tout le bassin versant du Lez en rappelant que ce support est utilisé pour le modèle de propagation des crues en 2 dimensions.

N'ayant pas ou peu d'indication sur les évolutions ou alors avec un doute important sur les données utilisées (cf étude SIEE de 2003), il est proposé de réaliser trois types de suivis (prenant en compte les conclusions de l'étude hydro-morphologique (Cf. fiche 6A-03)

pendant la durée du PAPI qui permettent de caractériser les évolutions de la dynamique sédimentaire à partir de la référence 2012. Ces suivis impliquent un travail de terrain, différentes analyses et de la réactivité (notamment lors des crues) :

**Suivi topographique** (à chaque profil de contrôle seront mesurées la côte du fond du lit et la côte du fil d'eau)

**Suivi géomorphologique des secteurs mobiles** (photos aériennes + relevés terrain)

**Suivi photographique**

#### Etat d'avancement

- Dépôt dossier demande de subvention « *suivi de l'évolution des fonds des cours d'eau et de la mise en œuvre d'un plan de gestion des matériaux* » **Tranche 1 : Montant déposé : 145 000 € HT (Mai 2019)**

- Le plan de gestion des matériaux (phase 4 de l'étude hydrogéomorphologique) a été présenté et validé lors du comité syndical du 20 décembre 2018 (délibération 2018-66).
- Le dossier de demande de subvention (Tranche 1) correspond :
  - A la réalisation des suivis topographiques nécessaires sur l'ensemble du bassin versant
  - Au montage du dossier global réglementaire d'autorisation loi sur l'eau avec étude d'impact (réunion du 5 mars 2019 avec les services des DDT 84 et 26 aux fins de validation de l'ensemble du processus)
  - À la mise en œuvre de premiers travaux de remaniement des matériaux pouvant être autorisés par un dossier de déclaration (montage en interne par le SMBVL)

Actions/ Opérations	Maître d'ouvrage	Coût €HT	Plan de financement									
			Agence de l'Eau		Région PACA		Conseil Général 84		Conseil Général 26		Maître d'ouvrage	
			%	€ HT	%	€ HT	%	€ HT	%	€ HT	%	€ HT
Suivi des évolutions et de la mise en place du plan de gestion des matériaux	SMBVL	232000	30%	69600	28,6%	66352	14,4%	33408	7%	16240	20%	46400

Territoire concerné

Communes  
BV Lez



## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 6

Ralentissement des écoulements



**Thème** : Optimiser le potentiel d'écroulement des plaines naturelles



Fiche 6A  
Action 05

**Action** : Protection de la ville de Valréas – Mise en œuvre d'actions de ralentissement dynamique du Grand Vallat en amont de Valréas

#### Indicateurs

- Volume géré en crue centennale
- Niveau de protection de la ville de Grillon
- Population protégée par la crue centennale
- Nombre d'emplois préservés pour la crue centennale

#### Description

Les débordements sont principalement liés au Grand Vallat et à la Riaille Saint Vincent. Les terrains bordant la Riaille Saint Vincent s'étant urbanisés depuis 1993, seul des aménagements sur le cours d'eau du Grand Vallat sont possibles. Le projet global (décrit à l'ACB) décrit trois niveaux d'intervention que sont :

- La construction d'un canal de décharge en rive droite du Grand Vallat sur 680 ml.

- La création d'un Champ d'Inondation Contrôlé (CIC) en amont du raccordement au Riomeau.
- La création d'un second Champ d'Inondation Contrôlé (CIC) à la confluence Grand Vallat/Ravin des Mistrals.

#### Objectifs :

- Assurer la protection des personnes et des biens.
- Favoriser le débordement du Grand Vallat dans des secteurs de moindres enjeux en aménageant des zones contrôlées d'étalement des crues.
- Limiter l'étendue de la zone inondable de la Q100 dans Valréas.
- Sécuriser les enjeux.

#### Etat d'avancement

- Action prévue après livraison du programme de travaux de l'étude de ruissellement des vallons sur la commune de Valréas (phase 4 de l'étude, fiche action 1A-04).
- Sur la base de ces éléments, le projet global décrit dans le PAPI sera modifié pour tenir compte de la volonté des élus locaux de prendre en considération l'ensemble du territoire de Valréas et plus particulièrement la Riaille St Vincent et le Grand Vallat. Cette modification de la zone protégée fera l'objet d'un avenant à la convention PAPI en 2020.
- Octobre 2018 : Lancement de la mission de maîtrise d'œuvre conception pour la protection de Valréas sur la base d'un cahier des charges ciblé sur les secteurs de la Riaille St Vincent et le Grand Vallat
- Bureau d'études retenu : Artelia (cf fiche action 7A-03)

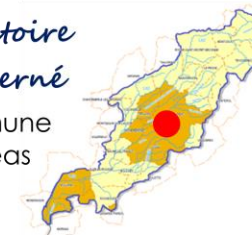
#### Action complémentaire non inscrite au PAPI

Le SMBVL et la ville de Valréas ont souhaité profiter de l'appel à projet de l'Agence de l'eau « renaturer les rivières et lutter contre les inondations » pour monter un dossier comprenant : des actions de stabilité de berge, la création d'un sentier piétonnier, l'amélioration des écoulements, la renaturation de la Riaille St Vincent. Ce dossier, ne concernant qu'un tronçon de la Riaille, sera repris dans les études de la présente fiche action afin de traiter le risque inondation sur l'ensemble de ce cours d'eau.

Actions/ Opérations	Maître d'ouvrage	Coût €HT	Plan de financement									
			Etat		Agence de l'Eau		Région PACA		Conseil Général 84		Maître d'ouvrage	
			%	€ HT	%	€ HT	%	€ HT	%	€ HT	%	€ HT
Travaux + Maîtrise d'œuvre + Foncier	SMBVL	2 871 181	50,00%	1 435 590	0,00%	0	15,00%	430 677	15,00%	430 677	20,00%	574 236

Territoire  
concerné

Commune  
Valréas



## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 6

Ralentissement des écoulements



**Thème** : Optimiser le potentiel d'écrêtement des plaines naturelles

**Action** : Protection de la ville de Valréas – Mise en œuvre d'actions de ralentissement dynamique du Grand Vallat en amont de Valréas



Fiche 6A  
Action 05

#### Etat d'avancement

##### **Projet de renaturation de la Riaille St Vincent (2016)** (traversée urbaine Valréas)

- **Fin mars 2016** : dépôt du Dossier Loi sur l'Eau à la DDT84 et dépôt du dossier de demande de subvention à l'agence de l'eau avec AVP et récépissé de dépôt DLE.
- **27 juin 2016** : Commission de l'Appel à Projet de l'Agence de l'eau : acceptation du dossier.
- **7 novembre 2016** : Commission des aides de l'Agence de l'eau, attribution des aides à 80%.

##### **Projet de renaturation de la Riaille St Vincent (2017)** (traversée urbaine Valréas)

- Réunion avec les élus de Valréas et les riverains concernés par le projet.
- Suivi de l'organisation de l'enquête publique (déroulement en juillet et août 2017) => avis favorable du commissaire enquêteur.
- Suivi du dossier réglementaire : obtention de l'arrêté d'autorisation des travaux en octobre 2017.

##### **Projet de renaturation de la Riaille St Vincent (2018 et 2019)** (traversée urbaine Valréas)

- Poursuite des négociations foncières à l'amiable du projet de renaturation de la Riaille
- Acquisition actée de la partie aval du linéaire concerné par les travaux
- Le principe d'acquisition à l'euro symbolique de la parcelle du département est validé
- *La phase PRO et la réalisation des travaux pourraient se dérouler en 2020*

Actions/ Opérations	Maître d'ouvrage	Coût €HT	Plan de financement									
			Etat		Agence de l'Eau		Région PACA		Conseil Général 84		Maître d'ouvrage	
			%	€ HT	%	€ HT	%	€ HT	%	€ HT	%	€ HT
Travaux + Maîtrise d'oeuvre + Foncier	SMBVL	2 871 181	50,00%	1 435 590	0,00%	0	15,00%	430 677	15,00%	430 677	20,00%	574 236

Territoire  
concerné

Commune  
Valréas



## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 7

Gestion des ouvrages de protection hydrauliques



**Thème** : Plan d'action sur les digues classées C et B



**Fiche 7A  
Action 01**

**Action** : Prévion de réalisation des diagnostics de sureté VTA sur les digues à enjeux et études de danger

#### Indicateurs

- Longueur de digue diagnostiquée et expertisée
- Quantification de la résilience physique pour adapter les modes de réparation
- Intégration de la notion de résilience écologique

#### Description

Le bassin versant du Lez comporte un nombre important de digues avec un total de plus de 33 km de digues dont 24 km classés en catégorie B et C.

**A ce jour le SMBVL a été désigné gestionnaire de pratiquement 2,5 km de digues de classe B par arrêté préfectoral et a aujourd'hui complètement rempli ces obligations réglementaires vis-à-vis de ces ouvrages.**

L'analyse de terrain et expertise visuelle menée à ce jour conduit

à prendre en considération aujourd'hui un risque fort à très fort de rupture de la plupart des digues aujourd'hui classées C et même B.

#### Objectifs :

- Assurer un renforcement d'ouvrage « digue » reconnu comme à fort enjeux (protection d'un ERP) et sur lesquels l'attente est forte.
- Réduire de fait le nombre d'intervention en affichant la réalité des enjeux et en optimisant les dépenses sur les digues à conserver.

#### Etat d'avancement

- Dépôt dossier demande de subvention « Diagnostics digues » : 5 juin 2015
- Montant déposé : 36 000 € TTC

#### ❖ La réalisation d'une VTA consiste en :

- Inspection visuelle des digues
- Rédaction d'un compte rendu des visites de terrain avec les désordres, leur gravité et les suites à donner en termes de surveillance, de travaux d'entretien...
- Rédiger un avis et des compléments à apporter aux consignes de surveillance et de sécurité des ouvrages.

#### ❖ Marché à bons de commande conclu après consultation au cabinet Geolithe

#### ❖ Réalisation de la VTA (21, 22 nov. 2016)

- Travaux de débroussaillage préalable sur les linéaires de digues visités.

#### ❖ Inspection digues classées B à Bollène par la DREAL (13 dec. 2016)

PLAN DE FINANCEMENT - (PAR OPERATION DETAILLEE PAR FINANCEUR)

ACTIONS/ OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	COUT €TTC	PLAN DE FINANCEMENT					
			Région PACA		Conseil Général 84		Maître d'ouvrage	
			%	€	%	€	%	€
Diagnostic de sureté et VTA avec lien sur les Plus Hautes Eaux et études de danger	SMBVL	108 000	15	16 200	20	21 600	65	70 200

Territoire  
concerné

Communes  
BV Lez





## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 7

Gestion des ouvrages de protection hydrauliques



**Thème** : Plan d'action sur les digues classées C et B

**Action** : Prévion de réalisation des diagnostics de sureté VTA sur les digues à enjeux et études de danger



Fiche 7A  
Action 01

#### Etat d'avancement

##### 2017

- ❖ **Réalisation d'une formation** aux visites périodiques et à la préparation des supports de visites : le 20 Février (dispensée à 6 agents du SMBVL).
- ❖ **Acquisition tablette + logiciel SIRS DIGUE (juin 2017)**
- ❖ **Travaux de débroussaillage préalable à la réalisation de la visite périodique**
- ❖ **Réalisation d'une visite périodique sur les digues de classe B de la traversée de Bollène (29 juin 2017)**
- ❖ **Formation logiciel SIRS DIGUE (novembre 2017)**
- ❖ **Réalisation d'une VTA sur les digues de classe B de la traversée de Bollène (12 décembre 2017)**

##### 2018

- ❖ **Formation** de 2 jours « initié » au **logiciel SIRS Digue** (octobre 2018)
- ❖ **Travaux de débroussaillage préalable à la visite périodique en octobre**
- Coût 44 000 € TTC
- ❖ **Réalisation VTA** : 4 et 5 décembre 2018
- Coût 5500 € TTC

Nouveau dossier de demande de subvention déposé en juin 2018 : montant de 54 000 € TTC (Tranche 2)

PLAN DE FINANCEMENT - (PAR OPERATION DETAILLEE PAR FINANCEUR)

ACTIONS/ OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	COUT €TTC	PLAN DE FINANCEMENT					
			Région PACA		Conseil Général 84		Maître d'ouvrage	
			%	€	%	€	%	€
Diagnostic de sureté et VTA avec lien sur les Plus Hautes Eaux et études de danger	SMBVL	108 000	15	16 200	20	21 600	65	70 200

Territoire concerné

Communes BV Lez



## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 7

Gestion des ouvrages de protection hydrauliques



**Thème** : Plan d'action sur les digues classées C et B

**Action** : Prévion de réalisation des diagnostics de sureté VTA sur les digues à enjeux et études de danger



Fiche 7A  
Action 01

*Etat d'avancement*

2019

- ❖ Travaux de débroussaillage préalable à la VTA (juin 2019)
- ❖ Réalisation de la VTA : 26 et 27 juin 2019
- ❖ Visite de surveillance : 11 décembre 2019

PLAN DE FINANCEMENT - (PAR OPERATION DETAILLEE PAR FINANCEUR)

ACTIONS/ OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE	COUT €TTC	PLAN DE FINANCEMENT					
			Région PACA		Conseil Général 84		Maître d'ouvrage	
			%	€	%	€	%	€
Diagnostic de sureté et VTA avec lien sur les Plus Hautes Eaux et études de danger	SMBVL	108 000	15	16 200	20	21 600	65	70 200

*Territoire concerné*

Communes  
BV Lez



## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 7

Gestion des ouvrages de protection hydrauliques



**Thème** : Protection des communes contre les crues



**Fiche 7A  
Action 02**

**Action** : Protection de la ville de Bollène contre les crues centennales du Lez

#### Indicateurs

- Volume géré en crue centennale
- Niveau de protection de la ville de Bollène
- Population protégée pour la crue de projet (90ans)
- Nombre d'emplois préservés pour la crue de projet

#### Description

Les objectifs d'aménagements sont les suivants :

**D'un point de vue environnemental et hydrodynamique**, les objectifs sont la création d'un lit moyen avec fixation d'un espace de mobilité fonctionnelle conduisant à assurer une logique de liberté hydrodynamique et une capacité du cours à réméandrer naturellement.

**D'un point de vue hydraulique**, il s'agit d'éviter les débordements sur les lieux habités en rive gauche du Lez

(secteur des Ramières en particulier) et de supprimer les aléas résiduels, pour une efficacité déterminée (protection de l'ordre de 90 ans).

Son moyen d'action est la rétention provisoire des débits excédentaires dans le lit majeur associée à l'augmentation de la capacité dans la traversée de Bollène.

Cette fiche action consiste en :

- Un rehaussement de la digue de la Reine,
- Un confortement des digues dans la traversée de Bollène en aval du pont de Chabrières.

#### Etat d'avancement

#### cf Etat d'avancement fiche action 5A-01

Dossier de demande de subvention déposé en avril 2018 :

- Tranche 1 pour l'Etat : 1 036 000 € HT
- Au global pour les autres financeurs : 2 084 691 € HT

Actions/ Opérations	Maître d'ouvrage	Coût €HT	Plan de financement									
			Etat		Agence de l'Eau		Région PACA		Conseil Général 84		Maître d'ouvrage	
			%	€ HT	%	€ HT	%	€ HT	%	€ HT	%	€ HT
Travaux + Moe	SMBVL	2 084 691	40%	833 877	0	0	20%	416 938	20%	416 938	20%	416 938

Territoire  
concerné

Commune  
Bollène



## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 7

Gestion des ouvrages de protection hydrauliques



**Thème** : Protection des communes contre les crues



**Fiche 7A  
Action 03**

**Action** : Protection de la ville de Valréas

#### Indicateurs

- Volume géré en crue centennale
- Niveau de protection de la ville de Grillon
- Population protégée pour la crue centennale
- Nombre d'emplois préservés pour la crue centennale

#### Description

Les débordements sont principalement liés au Grand Vallat et à la Raille Saint Vincent. Les terrains bordant la Raille Saint Vincent s'étant urbanisé depuis 1993, seul des aménagements sur le cours d'eau du Grand Vallat sont possibles.

Pour rappel, le projet prévoit la construction d'un canal de décharge en rive droite du Grand Vallat sur 680 ml associé à la création de 2 CIC d'une capacité totale de 225 000m<sup>3</sup>.

**Cet aménagement sera couplé avec une reprise ponctuelle des berges du Riomeau (objet de la présente fiche action).**

#### Objectifs :

- Favoriser le débordement du Grand Vallat dans des secteurs de moindres enjeux en aménageant des zones contrôlées d'étalement des crues.
- Limiter l'étendue de la zone inondable de la Q100 dans Valréas.

#### Etat d'avancement

➤ CF action 6A-05

Action prévue après livraison du programme de travaux de l'étude de ruissellement des vallons sur la commune de Valréas (phase 4 de l'étude, fiche action 1A-04).

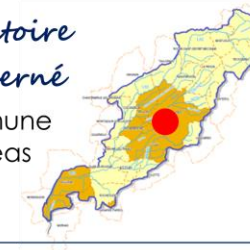
➤ Sur la base de ces éléments, le projet global décrit dans le PAPI sera modifié pour tenir compte de la volonté des élus locaux de prendre en considération l'ensemble du territoire de Valréas et plus particulièrement la Raille St Vincent et le Grand Vallat. Cette modification de la zone protégée fera l'objet d'un avenant à la convention PAPI en 2020.

#### 2018

- ❖ Rédaction d'un cahier des charges ciblé sur les secteurs de la Raille St Vincent et le Grand Vallat. Les niveaux de protection visés passent de la crue centennale à la crue trentennale ou vingtennale (recherche d'un niveau de protection efficient).
- ❖ **Dépôt du dossier de demande de subvention** pour la maîtrise d'œuvre conception pour la protection de Valréas (avril)
  - Coût 350 000 € HT
- ❖ **Lancement de la consultation** (mai/juin)
- ❖ **Attribution du marché au bureau d'études ARTELIA**
  - Réunion de lancement le 18 octobre
  - Réunion de terrain avec M. le Maire de Valréas le 13 novembre

Actions/ Opérations	Maître d'ouvrage	Coût €HT	Plan de financement									
			Etat		Agence de l'Eau		Région PACA		Conseil Général 84		Maître d'ouvrage	
			%	€ HT	%	€ HT	%	€ HT	%	€ HT	%	€ HT
Travaux +Moe	SMBVL	2 109 308	40%	843 723	0%	0	20%	421 862	20%	421 862	20%	421 862

Territoire  
concerné  
Commune  
Valréas



## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### A) Description des actions détaillées

Axe 7

Gestion des ouvrages de protection hydrauliques



**Thème** : Protection des communes contre les crues

**Action** : Protection de la ville de Valréas



Fiche 7A  
Action 03

#### Etat d'avancement

2019

- COTECH le 7 février 2019 : validation des hypothèses pour l'hydrologie, présentation de la méthodologie de modélisation hydrologique et hydraulique
- COTECH du 12 juin puis COPIL du 24 juillet : rappel des résultats de la modélisation et des aménagements envisagés pour la Riaille Saint Vincent et présentation des premiers résultats de modélisation du bassin du Grand Vallat . Premiers échanges sur l'implantation des ouvrages pressenties pour le secteur Nord (Grand Vallat),
- COTECH du 14 novembre : présentation des premiers résultats de l'ACB en état initial et nouveaux échanges sur les aménagements à modéliser pour le secteur du Grand Vallat,

Actions/ Opérations	Maître d'ouvrage	Coût €HT	Plan de financement									
			Etat		Agence de l'Eau		Région PACA		Conseil Général 84		Maître d'ouvrage	
			%	€ HT	%	€ HT	%	€ HT	%	€ HT	%	€ HT
Travaux +Moe	SMBVL	2 109 308	40%	843 723	0%	0	20%	421 862	20%	421 862	20%	421 862

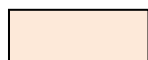
Territoire  
concerné

Commune  
Valréas



## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### B) Bilan financier : années 2016, 2017, 2018, 2019



Actions faisant l'objet de dossiers de demande de subvention déposés en 2016 ou antérieurement.



Actions faisant l'objet de dossiers de demande de subvention déposés en 2018.



Actions faisant l'objet de dossiers de demande de subvention déposés en 2019.

**Le coût global engagé correspond au coût des dossiers de demande de subvention en HT ou TTC selon la base retenue.**

Référence de la Fiche-action du PAPI	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	Coût global prévisionnel inscrit dans le PAPI complet	COUT (HT)	COUT global engagé	HT ou TTC (base retenue)	Maître d'ouvrage	% Part.	État BOP 181	% Part.	État FPRNM	% Part.	Agence de l'eau	% Part.	Région PACA	% Part.	Département 84	% Part.	Département 26	% Part.	Échéance de réalisation
0	EQUIPE PROJET POUR ANIMATION ET MISE EN ŒUVRE DU PAPI ET DE SON SUIVI	SMBVL	375 000,00 €	187 500,00 €	187 500,00 €	TTC	61 500,00 €	32,80%	75 000,00 €	40,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	36 000,00 €	19,20%	15 000,00 €	8,00%	0,00 €	0,00%	2020

Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque																					
Référence de la Fiche-action du PAPI	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	Coût global prévisionnel inscrit dans le PAPI complet	COUT (HT)	COUT global engagé	HT ou TTC (base retenue)	Maître d'ouvrage	% Part.	État BOP 181	% Part.	État FPRNM	% Part.	Agence de l'eau	% Part.	Région PACA	% Part.	Département 84	% Part.	Département 26	% Part.	Échéance de réalisation
1A-01	Etude et pérennisation de la connaissance des plus hautes eaux connues	SMBVL	9 000,00 €	0,00 €	5 000,00 €	HT	1 000,00 €	20,00%	0,00 €	0,00%	2 500,00 €	50,00%	0,00 €	0,00%	780,00 €	15,60%	720,00 €	14,40%	0,00 €	0,00%	2017
1A-02	AMO élaboration et diffusion de DICRIM	SMBVL	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €	TTC	0,00 €	33,20%	0,00 €	0,00%	0,00 €	20,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	32,40%	0,00 €	14,40%	0,00 €	0,00%	2018
1A-03 T1	Plan de communication sur le risque avec actions de sensibilisation à destination du grand public, école, élus et services techniques + développement d'un site internet grand public T1	SMBVL	120 000,00 €	42 000,00 €	50 400,00 €	TTC	10 079,20 €	20,00%	0,00 €	0,00%	10 080,00 €	20,00%	8 467,20 €	16,80%	14 516,00 €	28,80%	7 257,60 €	14,40%	0,00 €	0,00%	2020
1A-03 T2	Plan de communication sur le risque avec actions de sensibilisation à destination du grand public, école, élus et services techniques + développement d'un site internet grand public T2	SMBVL	120 000,00 €		50 000,00 €	TTC	10 000,00 €	20,00%	0,00 €	0,00%	10 000,00 €	20,00%	8 400,00 €	16,80%	14 400,00 €	28,80%	7 200,00 €	14,4%	0,00 €	0,00%	2020
1A-04	Amélioration de la connaissance du ruissellement des vallons sur la commune de VALREAS	Commune de VALREAS	48 000,00 €	50 000,00 €	60 000,00 €	TTC	12 000,00 €	20,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	24 000,00 €	40,00%	14 400,00 €	24,00%	9 600,00 €	16,00%	0,00 €	0%	2017
TOTAL			303 000,00 €	92 000,00 €	165 400,00 €		33 079,20 €		0,00 €		22 580,00 €		40 867,20 €		44 096,00 €		24 777,60 €		0,00 €		

## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### B) Bilan financier : années 2016, 2017, 2018, 2019

Axe 2 : Surveillance, prévision des crues et des inondations																					
Référence de la Fiche-action du PAPI	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	Coût global prévisionnel inscrit dans le PAPI complet	COUT (HT)	COUT global engagé	HT ou TTC (base retenue)	Maître d'ouvrage	% Part.	État BOP 181	% Part.	État FPRNM	% Part.	Agence de l'eau	% Part.	Région PACA	% Part.	Département 84	% Part.	Département 126	% Part.	Échéance de réalisation
2A-01 T1	Pérennisation du réseau d'alerte des crues et du suivi des débits d'étiage T1	SMBVL	200 000,00 €	40 000,00 €	48 000,00 €	HT	31 750,00 €	66,1%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	7 610,00 €	15,85%	8 640,00 €	18,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0%	2020
2A-01 T2	Pérennisation du réseau d'alerte des crues et du suivi des débits d'étiage (station Visan)	SMBVL	200 000,00 €	50 000,00 €		HT	10 000,00 €	20,0%	0,00 €	0,00%	19 200,00 €	38,40%	0,00 €	0,00%	10 800,00 €	21,60%	10 000,00 €	20,00%	0,00 €	0%	2020
TOTAL			200 000,00 €	90 000,00 €	48 000,00 €		31 750,00 €		0,00 €		0,00 €		7 610,00 €		8 640,00 €		0,00 €		0,00 €		
Axe 3 : Alerte et gestion de crise																					
Référence de la Fiche-action du PAPI	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	Coût global prévisionnel inscrit dans le PAPI complet	COUT (HT)	COUT global engagé	HT ou TTC (base retenue)	Maître d'ouvrage	% Part.	État BOP 181	% Part.	État FPRNM	% Part.	Agence de l'eau	% Part.	Région PACA	% Part.	Département 84	% Part.	Département 126	% Part.	Échéance de réalisation
3A-01	Finaliser les plans communaux de sauvegarde pour être de véritables outils opérationnels	SMBVL	24 000,00 €	0,00 €	0,00 €	TTC	0,00 €	60,40%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	25,20%	0,00 €	14,40%	0,00 €	0,00%	2017
3A-02	Simulation d'une situation de crise à l'échelle du bassin versant	SMBVL	13 200,00 €	0,00 €	11 000,00 €	HT	2 948,00 €	56,80%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	3 300,00 €	30,00%	3 168,00 €	28,80%	1 584,00 €	14,40%	0,00 €	0,00%	2019
TOTAL			37 200,00 €	0,00 €	11 000,00 €		2 948,00 €		0,00 €		0,00 €		3 300,00 €		3 168,00 €		1 584,00 €		0,00 €		
Axe 4 : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme																					
Référence de la Fiche-action du PAPI	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	Coût global prévisionnel inscrit dans le PAPI complet	COUT (HT)	COUT global engagé	HT ou TTC (base retenue)	Maître d'ouvrage	% Part.	État BOP 181	% Part.	État FPRNM	% Part.	Agence de l'eau	% Part.	Région PACA	% Part.	Département 84	% Part.	Département 126	% Part.	Échéance de réalisation
4A-01	Mise en place de prescriptions dans les documents d'urbanisme pour limiter le ruissellement sur la commune de VALREAS	Commune de VALREAS	24 000,00 €	20 000,00 €	24 000,00 €	TTC	8 000,00 €	33,33%	0,00 €	0,00%	10 000,00 €	41,67%	0,00 €	0,00%	6 000,00 €	25,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	2017
4A-02	Mise en place de prescriptions dans les documents d'urbanisme pour limiter la vulnérabilité vis-à-vis du ruissellement sur la commune de BOLLENE	Commune de BOLLENE	0,00 €	pm	pm	pm	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	50,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	2015
4A-03	Etude de prise en compte du risque inondation dans les futurs SCOT et SAGE du Lez	SMBVL	12 000,00 €	0,00 €	0,00 €	TTC	0,00 €	20,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	50,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	30,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	2017
TOTAL			36 000,00 €	20 000,00 €	24 000,00 €		8 000,00 €		0,00 €		10 000,00 €		0,00 €		6 000,00 €		0,00 €		0,00 €		

## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### B) Bilan financier : années 2016, 2017, 2018, 2019

Axe 5 : Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens																					
Référence de la Fiche-action du PAPI	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	Coût global prévisionnel inscrit dans le PAPI complet	COUT (HT)	COUT global engagé	HT ou TTC (base retenue)	Maître d'ouvrage	% Part.	État BOP 181	% Part.	État FPRNM	% Part.	Agence de l'eau	% Part.	Région PACA	% Part.	Département 84	% Part.	Département 126	% Part.	Échéance de réalisation
5A-01	Mise en œuvre des actions de ressuyage des eaux de ruissellement des vallons inclus dans le projet de protection de la ville de BOLLENE contre les crues centennales	SMBVL	82 056,88 €	0,00 €	82 056,88 €	HT	16 411,38 €	20,00%	0,00 €	0,00%	41 028,44 €	50,00%	0,00 €	0,00%	12 308,53 €	15,00%	12 308,53 €	15,00%	0,00 €	0,00%	2016
5A-02	Mise en place des actions de ressuyage au travers des résultats du schéma directeur des eaux de ruissellement des vallons sur la commune de BOLLENE	Commune de BOLLENE	1 884 600,00 €	381 960,00 €	381 960,00 €	HT	114 588,00 €	30,00%	0,00 €	0,00%	190 980,00 €	50,00%	0,00 €	0,00%	76 392,00 €	20,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	2019
5A-03	Mise en place des actions de réduction de la vulnérabilité / agriculture	SMBVL	60 000,00 €	0,00 €	60 000,00 €	TTC	17 040,00 €	28,40%	0,00 €	0,00%	30 000,00 €	50,00%	0,00 €	0,00%	12 960,00 €	21,60%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	2016
5A-04	Prealable à la mise en place d'actions de réduction de la vulnérabilité hors secteur agricole	SMBVL	24 000,00 €	0,00 €	24 000,00 €	TTC	6 816,00 €	28,40%	0,00 €	0,00%	12 000,00 €	50,00%	0,00 €	0,00%	5 184,00 €	21,60%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	2019
5A-05	Elaboration d'un guide didactique pour la réduction de la vulnérabilité de l'habitat à visée grand public	SMBVL	24 000,00 €	0,00 €	0,00 €	TTC	0,00 €	31,20%	0,00 €	0,00%	0,00 €	20,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	28,80%	0,00 €	20,00%	0,00 €	0,00%	2015
TOTAL			2 074 656,88 €	381 960,00 €	548 016,88 €		154 855,38 €		0,00 €		274 008,44 €		0,00 €		106 844,53 €		12 308,53 €		0,00 €		



## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### B) Bilan financier : années 2016, 2017, 2018, 2019

Axe 6 : Ralentissement des écoulements																					
de la Fiche-action du PAPI	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	Coût global prévisionnel inscrit dans le PAPI complet	COUT (HT)	COUT global engagé	HT ou TTC (base retenue)	Maître d'ouvrage	% Part.	État BOP 181	% Part.	État FPRNM	% Part.	Agence de l'eau	% Part.	Région PACA	% Part.	Département 84	% Part.	Département 26	% Part.	Échéance de réalisation
6A-01	Mise en œuvre d'actions de ralentissement dynamique du Lez entre la confluence LEZ/HERIN et BOLLENE	SMBVL	2 980 670,74 €	2 980 671 €	2 980 671 €	HT	596 134 €	20,00%	0,00 €	0,00%	268 260,39 €	9,00%	1 222 075,11 €	41,00%	447 100,65 €	15,00%	447 100,65 €	15,00%	0,00 €	0,00%	2018
6A-02	Suivi de l'évolution dynamique des fonds du LEZ sur le secteur de Barriol et étude hydraulique vis à vis des débordements du LEZ vers CAILLON	SMBVL	47 000,00 €	0,00 €	0,00 €	HT	0,00 €	20,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	410,00%	0,00 €	21,60%	0,00 €	14,40%	0,00 €	0,00%	2019
6A-03	Etude hydrogéomorphologique comprise lien avec le modèle global des écoulements en 2 dimensions avec cartographie des espaces de mobilité des cours d'eau du bassin versant du LEZ, compris zoom à l'échelle de la parcelle pour lien avec le SAGE	SMBVL	178 800,00 €	158 333,33 €	190 000,00 €	TTC	38 000,00 €	20,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	95 000,00 €	50,00%	34 580,00 €	18,20%	9 120,00 €	4,80%	13 300,00 €	7,00%	2019
6A-04	Suivi de l'évolution des fonds des cours d'eau et mise en œuvre d'un plan de gestion des matériaux T1	SMBVL	232 000,00 €	0,00 €	145 000,00 €	HT	29 000,00 €	20,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	43 500,00 €	30,00%	41 470,00 €	28,60%	20 880,00 €	14,40%	10 150,00 €	7,00%	2020
6A-05	Mise en œuvre d'actions de ralentissement dynamique du Grand Vallat en amont de VALREAS - Travaux + MOe	Commune de Valréas	2 871 180,95 €	0,00 €	0,00 €	HT	0,00 €	20,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	50,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	15,00%	0,00 €	15,00%	0,00 €	0,00%	2021
TOTAL			6 309 651,69 €	3 139 004,33 €	3 315 671,00 €		663 134,20 €		0,00 €		268 260,39 €		1 360 575,11 €		523 150,65 €		477 100,65 €		23 450,00 €		

## II- Tableau de bord : suivi technique et financier

### B) Bilan financier : années 2016, 2017, 2018, 2019

Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection hydrauliques																					
Référence de la Fiche-action du PAPI	Libellé de l'action	Nom du maître d'ouvrage	Coût global prévisionnel inscrit dans le PAPI complet	COUT (HT)	COUT global engagé	HT ou TTC (base retenue)	Maître d'ouvrage	% Part.	État BOP 181	% Part.	État FPRNM	% Part.	Agence de l'eau	% Part.	Région PACA	% Part.	Département 84	% Part.	Département 26	% Part.	Échéance de réalisation
7A-01 T1	Réalisation des Visites Techniques Approfondies, étude de danger et diagnostic de sureté sur digues à enjeux T1	SMBVL	108 000,00 €	30 000,00 €	36 000,00 €	TTC	12 600,00 €	35,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	10 800,00 €	30,00%	5 400,00 €	15,00%	7 200,00 €	20,00%	0,00 €	0,00%	2019
7A-01 T2	Réalisation des Visites Techniques Approfondies, étude de danger et diagnostic de sureté sur digues à enjeux T2	SMBVL	108 000,00 €	45 000,00 €	54 000,00 €	TTC	18 900,00 €	35,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	16 200,00 €	30,00%	8 100,00 €	15,00%	10 800,00 €	20,00%	0,00 €	0,00%	2019
7A-02	Protection de la ville de BOLLENE contre les crues centennales du LEZ entre confluence LEZ/HERIN et canal DONZERE-MONDRAGON	SMBVL	2 084 691,38 €	0,00 €	2 084 691,38 €	HT	416 938,28 €	20,00%	0,00 €	0,00%	833 876,55 €	40,00%	0,00 €	0,00%	416 938,28 €	20,00%	416 938,28 €	20,00%	0,00 €	0,00%	2018
7A-03	Protection de la ville de VALREAS - Schéma d'aménagement de la CORONNE - Travaux + Moe	Commune de Valréas	2 109 308,44 €	0,00 €	350 000,00 €	HT	70 000,00 €	20,00%	0,00 €	0,00%	140 000,00 €	40,00%	0,00 €	0,00%	70 000,00 €	20,00%	70 000,00 €	20,00%	0,00 €	0,00%	2021
TOTAL			4 409 999,82 €	75 000,00 €	2 524 691,38 €		518 438,28 €		0,00 €		973 876,55 €		27 000,00 €		500 438,28 €		504 938,28 €		0,00 €		

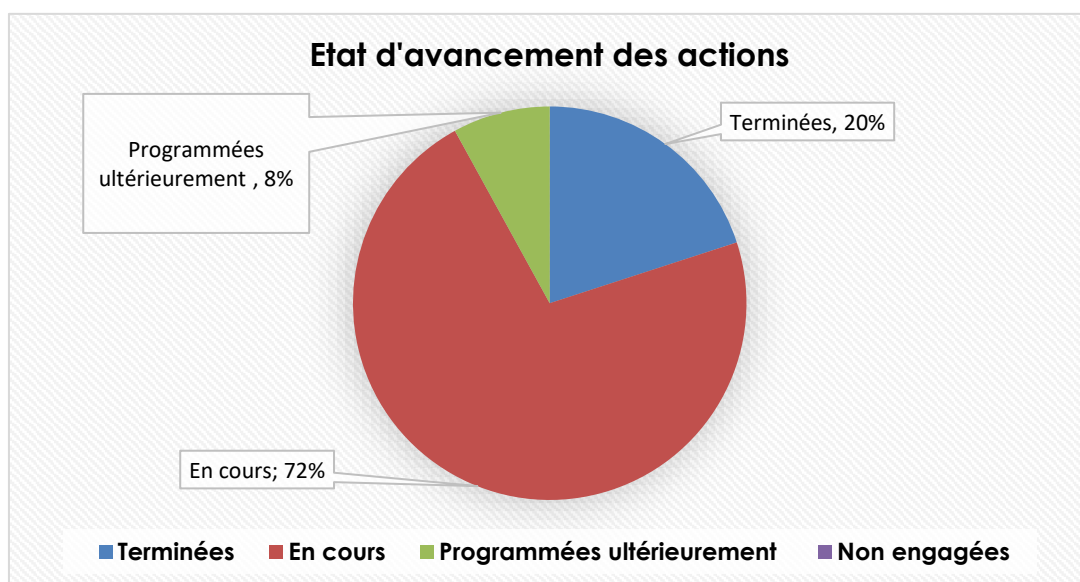
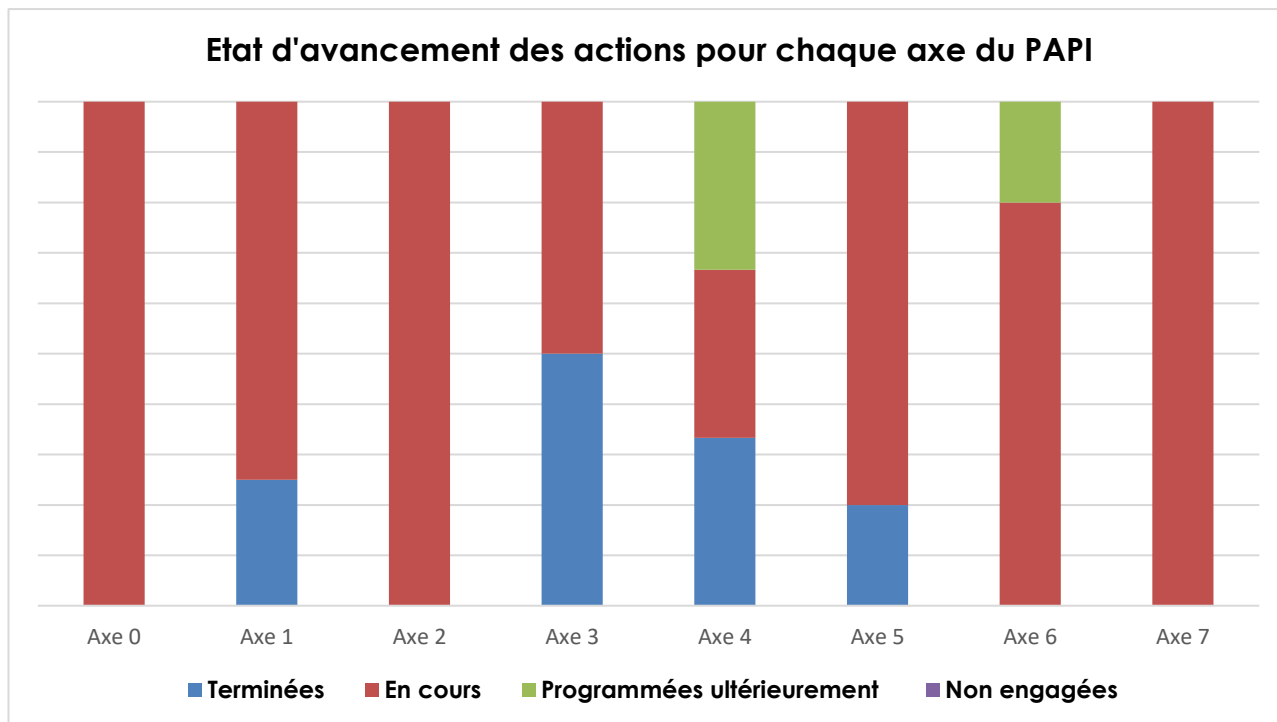
# III- Synthèse

## A) Synthèse financière des actions du PAPI du Lez

Nature de l'action	Fiche action	Maitre d'ouvrage	Etat d'avancement des actions (fin 2018)	Coût global prévisionnel initial (comme inscrit dans le PAPI)	Coût global prévisionnel des dossiers de demande de subvention - 2019 (année 4)	TOTAL des dossiers de demande de subvention (années 1, 2, 3, 4)
<b>Axe 0 : Animation et pilotage du PAPI</b>						
Equipe projet, Poste Chargé de mission	0	SMBVL	en cours	375 000 €	62 500 €	250 000,00 €
<b>Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque</b>						
Etude, pérennisation de la connaissance des PHE	1A - 01	SMBVL	en cours	9 000,00	0,00 €	5 000,00 €
Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration et la diffusion de DICRIM	1A-02	SMBVL	en cours	6 000,00	0,00 €	0,00 €
Plan de communication sur le risque : action de sensibilisation et de formation du grand public, des élus locaux et des services techniques	1A-03	SMBVL	en cours	120 000,00	50 000,00 €	100 400,00 €
Amélioration de la connaissance du ruissellement des vallons sur la commune de Valréas	1A-04	Commune de Valréas	terminée	48 000,00	0,00 €	60 000,00 €
<b>Axe 2 : Surveillance et prévision des crues et des inondations</b>						
Pérennisation du réseau d'alerte des crues et du suivi des débits d'étiage	2A-01	SMBVL	en cours	200 000 €	50 000 €	98 000 €
<b>Axe 3 : Alerte et gestion de crise</b>						
Finaliser les PCS en de véritables outils opérationnels	3A-01	SMBVL	en cours	24 000 €	0,00 €	0,00 €
Simulation d'une situation de crise à l'échelle du BV	3A-02	SMBVL	terminée	13 200 €	0,00 €	11 000,00 €
<b>Axe 4 : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme</b>						
Mise en place de prescription pour limiter le ruissellement sur Valréas (en liaison avec fiche 1A-04)	4A-01	Commune de Valréas	en cours	24 000 €	0,00 €	24 000,00 €
Mise en place de prescription pour limiter la vulnérabilité vis-à-vis du risque de ruissellement sur la commune de Bollène (pour mémoire)	4A-02	Commune de Bollène	terminée	pm	0,00 €	0,00 €
Etude de prise en compte du risque inondation dans les futurs SCOT et SAGE du Lez	4A-03	SMBVL	programmée ultérieurement	12 000 €	0,00 €	0,00 €
<b>Axe 5 : Action de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens</b>						
Mise en œuvre des actions de ressuyage des eaux de ruissellement : Bollène	5A-01	SMBVL	en cours	82 057 €	0,00 €	82 056,88 €
Mise en place des actions de ressuyage au travers des résultats du schéma directeur : Bollène	5A-02	Commune de Bollène	en cours	1 884 600 €	0,00 €	381 960,00 €
Mise en place des actions de réduction de la vulnérabilité / agriculture	5A-03	SMBVL	en cours	60 000 €	60 000,00 €	0,00 €
Préalable à la mise en place des actions de réduction de la vulnérabilité hors secteur agricole	5A-04	SMBVL	en cours	24 000 €	24 000,00 €	0,00 €
Elaboration guide didactique pour la réduction de la vulnérabilité de l'habitat à visée grand public	5A-05	SMBVL	terminée	24 000 €	0,00 €	0,00 €
<b>Axe 6 : Ralentissement des écoulements</b>						
Mise en œuvre d'actions de ralentissement dynamique des fonds du Lez entre la confluence Lez/Herin et Bollène	6A-01	SMBVL	en cours	2 980 671 €	2 980 671 €	2 980 671 €
Suivi de l'évolution dynamique des fonds du Lez sur le secteur de Barriol et étude hydraulique vis-à-vis des débordements du Lez vers Grillon	6A-02	SMBVL	programmée ultérieurement	47 000 €	0,00 €	0,00 €
Mise en œuvre d'une étude hydrogéomorpho à l'échelle du BV du Lez...en lien avec le SAGE	6A-03	SMBVL	en cours	178 800 €	0,00 €	190 000,00 €
Suivi de la dynamique sédimentaire à l'échelle du BV du Lez et mise en œuvre du plan de gestion des matériaux	6A-04	SMBVL	en cours	232 000 €	145 000,00 €	145 000,00 €
Protection crue centennale de la ville de Valréas - Mise en œuvre d'action de ralentissement dynamique du Grand Vallat et Riomieu en amont de Valréas	6A-05	Commune de Valréas	en cours	2 871 181 €	0,00 €	0,00 €
<b>Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection hydrauliques</b>						
Prévision de réalisation des diagnostics de sureté, VTA, sur les digues à enjeux et études de danger	7A-01	SMBVL	en cours	108 000 €	0,00 €	90 000,00 €
Protection de la ville de Bollène contre les crues centennales du Lez entre confluence Lez/Herin et canal Donzère/Mondragon	7A-02	SMBVL	en cours	2 084 691 €	0,00 €	2 084 691,38 €
Protection de la ville de Valréas	7A-03	Commune de Valréas	en cours	2 109 308 €	0,00 €	350 000,00 €

# III- Synthèse

## B) Synthèse générale 2019



## III- Synthèse

### B) Synthèse générale 2019

Dans le but de faciliter la lecture et l'analyse du PAPI du Lez, quatre catégories ont été définies traduisant l'état d'avancement de chacune des actions. Cette catégorisation facilite l'analyse synthétique et permet de quantifier, action par action, la mise en œuvre de ce programme.

**En 2019, sur les 24 actions inscrites au Programme d'Actions de Prévention des Inondations du Lez, 18 sont « en cours », 4 sont d'ores et déjà « terminées » et 2 sont « programmées ultérieurement ». Aucune action ne figure désormais comme « non engagées ».**

#### Les actions « terminées »

Aucune action du PAPI ne s'est « terminée » en 2019. Les actions **3A-02** « simulation d'une situation de crise à l'échelle d'un bassin versant » et **1A-04** « amélioration de la connaissance du ruissellement des vallons sur la commune de Valréas », sont les dernières à avoir été achevées sur l'année 2018.

#### Les actions « en cours »

**L'année 2019 a vu se dérouler d'autres actions, classées « en cours » dans le bilan du PAPI, dont la mise en œuvre est pluriannuelle.** C'est le cas par exemple de l'action **3A-01** liée aux **Plans Communaux de Sauvegarde**. La commune de **Rousset-les-Vignes** a bénéficié de l'accompagnement du SMBVL dans le but de réaliser son PCS. Approuvé et transmis en Préfecture en décembre 2019, le Plan Communal de Sauvegarde de Rousset-les-Vignes figurait comme le dernier document non réalisé du bassin versant. L'ensemble des communes du territoire du Lez dispose donc désormais d'un PCS approuvé.

Dans le but de rendre opérationnel ce document, le SMBVL a poursuivi en 2019 son **travail d'assistance aux communes** en organisant plusieurs **exercices sur table** visant à sensibiliser les élus à la gestion de crise et à favoriser l'appropriation du PCS. **Suze-la-Rousse** (3 juin 2019), **Mondragon** (11 septembre 2019) et **Rochegeude** (17 septembre 2019) ont ainsi profité de ce temps d'échange pour mettre à jour leur Plan Communal de Sauvegarde et faire évoluer leur stratégie de gestion du risque d'inondation sur leur commune. L'organisation de ces exercices sur table par le SMBVL reste un **moyen efficace de rendre opérationnel les PCS**.

#### En 2019

**100 % des communes disposent d'un PCS**

**48 % des communes disposent d'un DICRIM**

**7 communes ont bénéficié de l'accompagnement SMBVL dans l'organisation d'exercices sur table PCS :**

Venterol, Visan, la-Baume-de-Transit, Bollène, Mondragon, Suze-la-Rousse, Rochegeude

**13 communes disposent d'un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) :**

Bollène, Bouchet, Montségur-sur-Lauzon, Mornas, Rochegeude, Saint-Pantaléon-les-Vignes, Suze-la-Rousse, Taulignan, Tulette, Valréas, Venterol, Vinsobres, Visan

## III- Synthèse

### B) Synthèse générale 2019

Des sessions de **formation** à l'outil d'appel en masse **C2i Telecom** ont été organisées par le SMBVL les 26, 27 et 28 février 2019 et ont permis aux élus et agents techniques présents de se perfectionner à l'utilisation de cet outil d'alerte. Les communes de **Grignan** (20 novembre 2019) et **Mondragon** (24 septembre 2019) ont ensuite fait appel au SMBVL pour bénéficier d'une **formation personnalisée** à leur besoin.

Les actions de **communication (action 1A-03)** se sont aussi poursuivies en 2019 avec la création des **lettres d'information des élus n°3 et n°4** publiées et distribuées en **mars et septembre 2019**. Le premier numéro du « **Mag' du Lez** », à destination du grand public, a également été distribué à l'ensemble des foyers du bassin versant lors du premier trimestre 2019. Le second numéro, mis en page fin 2019, sera quant à lui distribué au début de l'année 2020. Enfin, une **lettre d'information des EPCI** a été créée et diffusée en mai 2019 aux élus des communautés de communes membres du SMBVL.

Dans le cadre de l'amélioration de la **réponse opérationnelle du SMBVL** à un risque d'inondation sur son territoire, le **schéma organisationnel** définissant le rôle et les missions du SMBVL et de ses partenaires a été finalisé durant l'année 2019. Une base de données de l'ensemble des ouvrages du bassin versant a été créée dans le but de fournir un **outil d'aide à la décision** au poste de coordination lors de signalements de désordres sur cours d'eau des communes. En effet, les retours d'expérience des exercices passés avaient mis en avant la nécessité d'améliorer la priorisation de l'intervention sur le terrain. La **base de données SIG** associée à la **cartographie opérationnelle** réalisée répond ainsi à ce manque et permet maintenant aux agents SMBVL et EGIS EAU de disposer d'un **outil concret d'aide à la décision**. Ce dernier a été testé lors de **l'exercice annuel avec les prestataires SMBVL le 10 octobre 2019**.

Ce travail entrepris dans le cadre du **schéma organisationnel** s'intègre dans le **processus d'amélioration continue** de la réponse opérationnelle du SMBVL et de ses partenaires à un risque d'inondation sur le territoire du Lez.

L'action **1A-01** concernant **l'étude et la pérennisation des plus hautes eaux connues (PHEC)** s'est poursuivie en 2019 avec un travail de recherche aux archives départementales Vaucluse dans le but de retrouver des témoignages et rapports des précédents événements d'inondation du Lez et de ses affluents. Les communes de **Montjoux** et **Bouchet** ont également été rencontrées durant l'année. Elles sont favorables à la **pose d'un repère de crue** sur leur territoire (salle des fêtes de Montjoux, lavoir de Bouchet).

Les actions des **axes 5 et 6, « en cours »**, représentent l'étude hydrogéomorphologique à l'échelle du bassin versant du Lez et les études de protection de Bollène concernant notamment le ruissellement pluvial. Ces actions recoupent en réalité plusieurs axes du PAPI. En effet, la **protection de Bollène regroupe les actions 5A-01, 6A-01 et 7A-02**, celles-ci étant liées et faisant parties d'un seul et même grand projet. **L'étude hydrogéomorphologique** a débuté en février 2016 et a abouti en fin 2018 par l'élaboration d'un plan de restauration physique et un plan de gestion des matériaux. Cette étude n'est pas terminée en totalité puisqu'il manquait certains levés topographiques pour finaliser le plan de gestion des matériaux sur la Coronne et l'Hérin. En 2019, une première tranche de la mise en œuvre du plan de gestion des matériaux a été déposée et une prestation topographique a été lancée à l'étiage 2019.

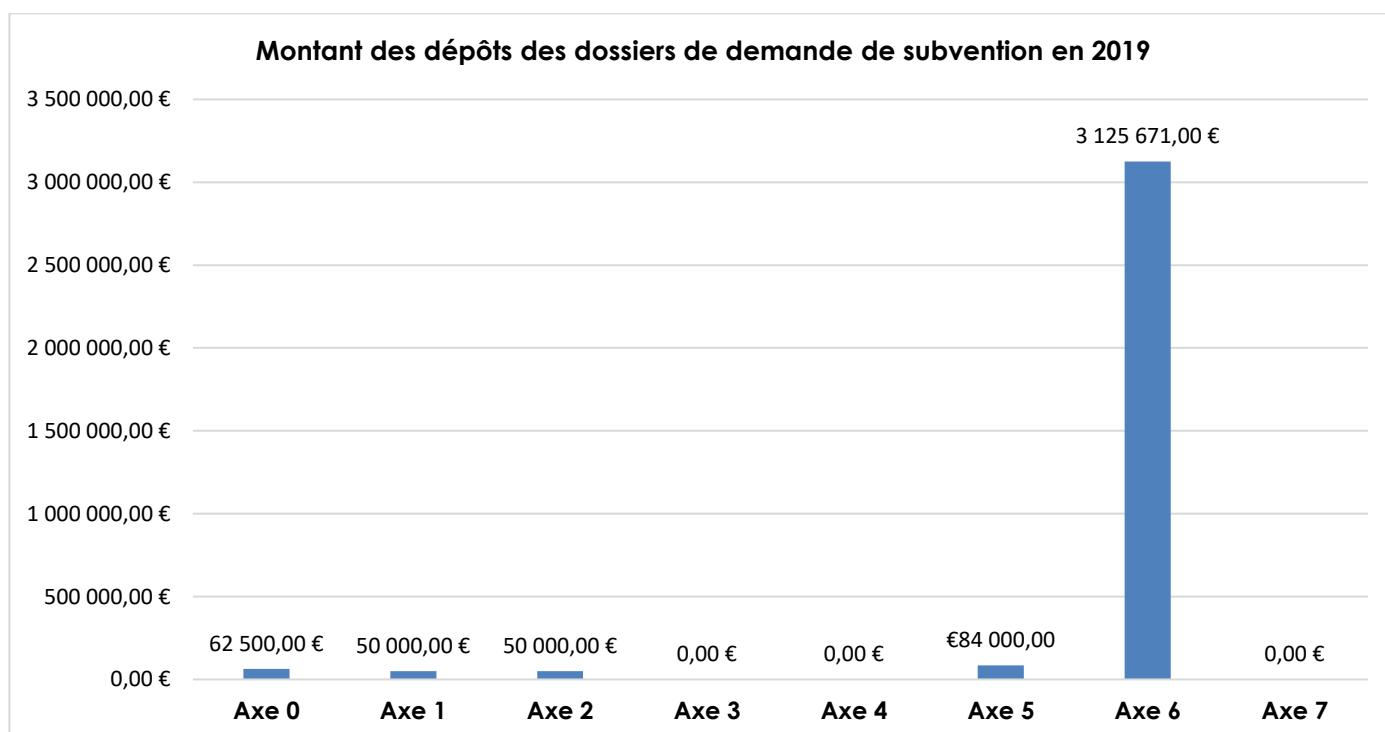
### III- Synthèse

#### B) Synthèse générale 2019

Concernant **les travaux de protection de la ville de Bollène**, une mise à jour et une réécriture du dossier d'enquête publique ont été effectuées durant l'année écoulée. Celui-ci a ainsi été déposé en Préfecture de Vaucluse en aout 2019. Le lancement de l'enquête publique a ensuite eu lieu en janvier 2020. En parallèle, les acquisitions foncières à l'amiable se sont poursuivies rendant le SMBVL propriétaire de près de 30 hectares.

L'action **7A-01** concernant la réalisation de **Visites Techniques Approfondies (VTA)** sur les digues à enjeux, traduite notamment en 2019 par la VTA du 26 et 27 juin 2019 et la visite de surveillance du 11 décembre se poursuivra en 2020.

#### Les dossiers de demande de subvention déposés en 2019



**6 dossiers de demande de subvention ont été déposés en 2019** (hors Axe 0 – Animation du PAPI – déposé chaque année). **Au total, presque 400 000 € de subventions ont été demandées au cours de l'année 2019.**

	Dépôt dossiers de demande de subvention 2019	coût global prévisionnel
<b>Axe 0</b>	62 500,00 €	375 000,0 €
<b>Axe 1</b>	50 000,00 €	183 000,0 €
<b>Axe 2</b>	50 000,00 €	200 000,0 €
<b>Axe 3</b>	0,00 €	37 200,0 €
<b>Axe 4</b>	0,00 €	36 000,0 €
<b>Axe 5</b>	84 000,00 €	2 074 657,0 €
<b>Axe 6</b>	3 125 671,00 €	6 309 652,0 €
<b>Axe 7</b>	0,00 €	4 301 999,0 €
<b>Total</b>	<b>3 372 171,00 €</b>	<b>13 517 508,00 €</b>

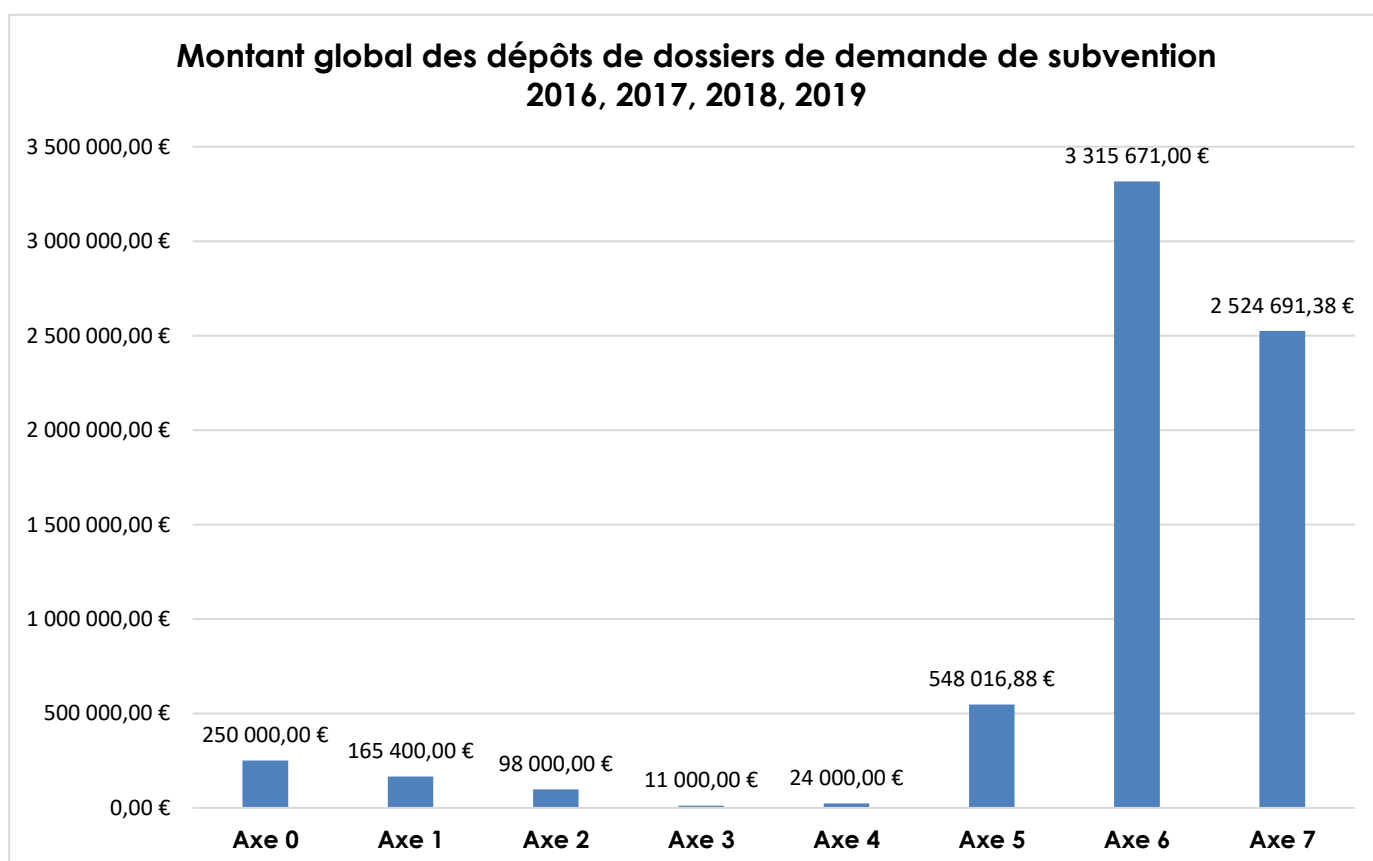
## III- Synthèse

### B) Synthèse générale 2019

#### Détail des dossiers de demande de subvention déposés en 2019 :

- Action **0-0** « Equipe projet – Animation du PAPI » : 62 500 € (*déposé chaque année*)
- Action **1A-03** « Plan de communication sur le risque – Tranche 2 » : 50 000 €
- Action **2A-01** « Pérennisation du réseau d’alerte de crues et de suivi des débits d’étiage – Tranche 2 » : 50 000 €
- Action **5A-03** « Mise en place des actions de réduction de la vulnérabilité/agriculture : 60 000 €
- Action **5A-04** « Mise en place des actions de réduction de la vulnérabilité hors secteur agricole » : 24 000 €
- Action **6A-01** « Mise en œuvre d’actions de ralentissement dynamique des fonds du Lez entre la confluence Lez/Herin et Bollène » : 2 980 671 €
- Action **6A-04** « Suivi de la dynamique sédimentaire à l’échelle du bassin versant du Lez et mise en œuvre du plan de gestion des matériaux » : 145 000 €

#### Point sur les dossiers de demande de subvention déposés de 2016 à 2019



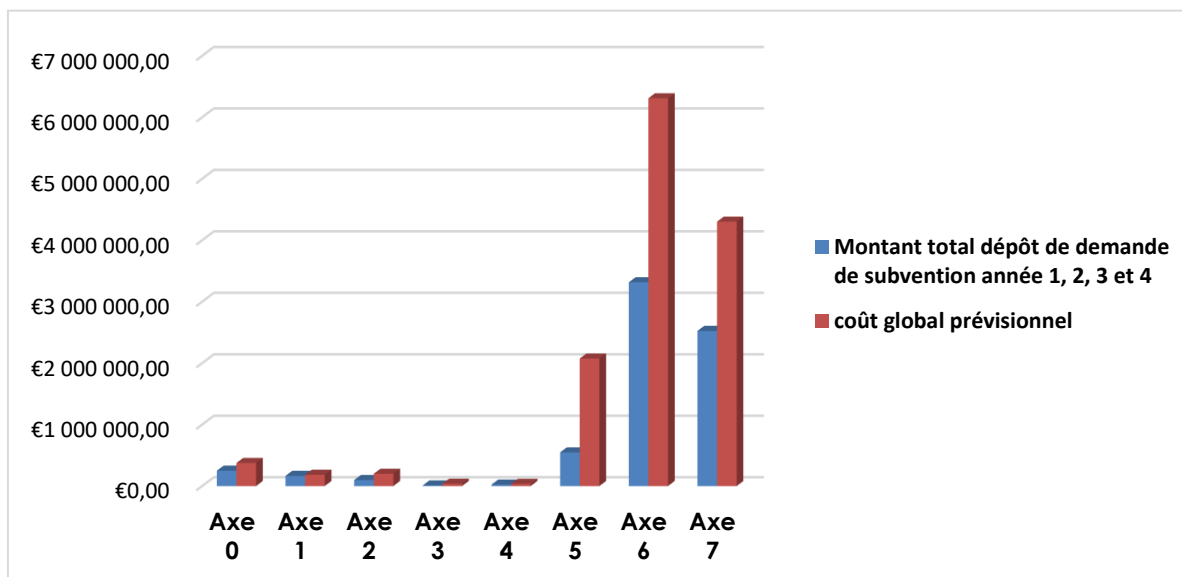
**Montant total des dossiers de demande de subvention déposés : 6 936 779 €**



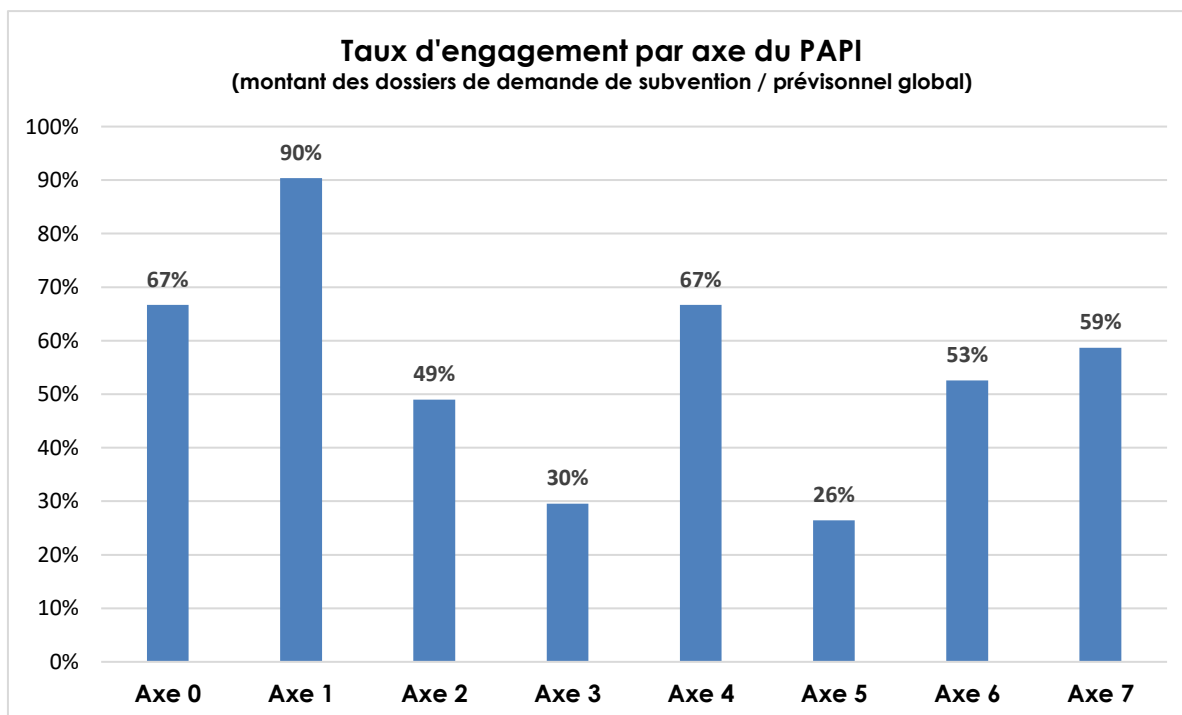
### III- Synthèse

#### B) Synthèse générale 2019

Nous retrouvons ci-dessus le récapitulatif de l'ensemble des dossiers de demande de subvention déposés depuis le début de la mise en œuvre du PAPI, de 2016 à 2019. Nous constatons également avec la figure ci-dessous l'avancement des dossiers engagés par rapport au coût global prévisionnel prévu dans le Programme d'Actions de Prévention des Inondations.



**Taux d'engagement global du PAPI : 51 %**



## IV- Synthèse

### C) Perspectives : actions programmées en 2020

**Les actions programmées en 2020 correspondent à la catégorie « en cours » du Bilan du PAPI.**

L'action **1A-01** – Etude et pérennisation des Plus Hautes Eaux Connues (PHEC) se poursuivra en 2020 avec la pose des repères de crues sur les sites des communes concernées. Les actions **5A-03 et 5A-04** qui concernent la vulnérabilité des secteurs agricoles et non agricoles, après dépôt des dossiers de demande de subvention en 2019, débiteront réellement en 2020 avec le diagnostic et l'identification des secteurs vulnérables au risque inondation.

Les actions de communication (**1A-03**) se poursuivront également avec la distribution début 2020 du second numéro du « **Mag' du Lez** » et la création du n°3 en deuxième partie d'année. Les **lettres d'information** des élus du bassin versant continueront elles à être distribuées deux fois par an.

L'action de maîtrise d'œuvre de la protection de Valréas va se poursuivre en 2020 avec une phase de concertation préalable du public sur les aménagements envisagés, la finalisation de l'AVP, des AMC et des dossiers réglementaires.

Enfin, les actions regroupant le projet de protection de Bollène se poursuivront en 2020 **à la suite de l'enquête publique** se déroulant du 6 janvier au 6 février 2020 avec un démarrage effectif des travaux en fin d'année 2020.

**L'année 2020 sera aussi en partie consacrée au montage d'un avenant avec passage en commission mixte inondation (CMI) en début d'année 2021.**

# V- Synthèse

## D) Conclusion

A la fin de l'année 2019, année 4 du PAPI, nous remarquons que **72 %** des actions inscrites dans ce programme sont « **en cours** » et **20 %** sont « **terminées** ». Après quatre années de mise en œuvre, le bilan des actions engagées est satisfaisant même si certaines d'entre elles ont subi un retard par rapport à leur démarrage prévisionnel.